

TRIMESTRIEL

N° 104

Été 2022

LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



www.bedoin-mont-ventoux.fr

Bédoin
MONT VENTOUX

SOMMAIRE



Actualités 4

Les Travaux..... 16

La vie à Bédoin 18

Dossier 20

Histoire, culture & patrimoine 23

Forêt biodiversité environnement..... 26

La rubrique des petits..... 28

La Vie associative 29

Expression directe..... 38

Le coin des gourmets 39

LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 104 ÉTÉ 2022**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECQ – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERE. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 500 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210 Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Bédoin
MONT VENTOUX

Le début d'année a été marqué, à nouveau, par l'épidémie de la Covid. Très rapidement, la commission dédiée à la pandémie ainsi que les élus référents ont activé la plateforme de vaccination éphémère au centre culturel Hélen-ADAM. Tout le personnel soignant de notre commune ainsi que notre pharmacien Renaud se sont pleinement investis dans cette mission de protection de nos administrés. M. le sous-préfet de Carpentras a tenu à venir saluer nos médecins, nos infirmiers ainsi que la coordinatrice Synapse Comtat-Venaissin pour ces opérations préparées avec rigueur et professionnalisme. Que soient à nouveau remerciés les docteurs BOISSON, Michel FELDMAN, Camille BARNICAUD, tous nos infirmiers, Renaud LELIEVRE et son équipe qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour les Bédouinains et les habitants des communes voisines.

Quelques semaines plus tard, c'est la guerre aux portes de l'Union Européenne, en Ukraine, qui est venue s'imposer dans notre quotidien. Les images terribles qui nous parviennent rappellent les heures les plus sombres de notre histoire. Chaque jour, la tension qui semble monter d'un cran fait craindre le pire. Dès le mois de février, et en coordination avec les services municipaux, les élans de solidarité se sont exprimés sur notre territoire. Vous avez été très nombreux à faire des dons et à participer à l'acheminement des produits de première nécessité. Je tiens à associer l'entreprise ALGOVITAL, installée à Saint-Pierre-de-Vassols, son directeur ainsi que Gilles ALBAN responsable-distribution, pour leur contribution et action à nos côtés. Aussi, et en accord avec mon équipe municipale, j'ai naturellement décidé d'inscrire Bédoin

au registre des communes susceptibles d'apporter un soutien logistique aux réfugiés ukrainiens. C'est donc avec émotion que j'ai accueilli, avec un certain nombre d'élus, une quarantaine d'entre eux à l'ancienne maison de retraite Albert-Artilland, début mai. **Je remercie à nouveau nos services techniques qui ont su préparer au mieux ce lieu ainsi qu'Éric MATTEO, directeur de notre Ehpad et son personnel pour toute l'aide apportée, notamment dans la préparation des repas quotidiens. Merci, encore, à toutes celles et à tous ceux qui ont témoigné et qui témoignent, dans notre village, de leur engagement solidaire.**

L'actualité communale se poursuit au rythme de l'avancée des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance. Les travaux d'entretien, visibles par tous et qui concourent à l'amélioration, à l'embellissement, au fleurissement et à la sécurisation de notre village se multiplient. **La protection et la réhabilitation de nos jas et de nos fontaines du Ventoux, auxquels nous sommes tous attachés, sont en cours.** La remise à niveau de la machinerie et celle du réseau hydraulique de notre piscine municipale a été traitée en priorité afin que la saison estivale se déroule dans les meilleures conditions. **Les programmes d'intérêt collectif et intergénérationnels se précisent tout en prenant en compte l'environnement et la biodiversité. L'inauguration des Jardins Familiaux et Partagés le 30 avril dernier en est une parfaite illustration au regard des 24 parcelles attribuées dont une réservée à nos écoles. Le rachat des terrains privés jouxtant le site excep-**

tionnel des Demoiselles Coiffées est aujourd'hui acté. La création d'un espace environnemental protégé, à dimension communale et trop longtemps attendu, devient enfin réalité.

Nos primo-accédants à la propriété, sélectionnés par huissier, ont été reçus en mairie pour l'obtention de leur précieux sésame les autorisant à concrétiser leur projet de vie. Le lotissement communal, « Le Clos des Sables », est entré en phase opérationnelle moins de deux ans après son lancement. L'aménagement du parking route de Carpentras, la création d'une station de lavage phytosanitaire en faveur de nos agriculteurs, la réfection des vestiaires du stade, sont autant de dossiers qui bénéficient du lancement de la maîtrise d'œuvre et des travaux, les subventions étant d'ores et déjà acquises. Mi-mai, c'est le permis de construire de la future station service qui a été déposé en mairie. Enfin, le grand chantier de la démocratie participative se renforce : après l'installation de comités consultatifs, les succès rencontrés lors de notre première réunion publique en mars dernier et de la matinée d'accueil de nouveaux arrivants, d'autres temps d'échanges et de partages sont à venir. La parole vous est enfin donnée !

Le 4 septembre prochain, c'est avec une joie non dissimulée que je vous invite à nous retrouver sur le site de Perrache pour la fête de notre forêt communale, la plus grande de France. Avec nos partenaires, les métiers de la forêt seront mis à l'honneur dans un cadre unique en Vaucluse.

Aussi, au gré des nos festivités, de nos événements culturels et sportifs que vous pourrez découvrir en page 14 et 15, je vous souhaite – ainsi qu'à vos proches – un bel été !

Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Vice-président à la CoVe



■ Belle retraite Monique

► Après 23 années au service de la collectivité de Bédoin, Monique JUILLARD a fait valoir ses droits à la retraite.

D'aucuns diront : « c'est une retraite

bien méritée au regard de son parcours et de son engagement », d'autres, et ils sont déjà très nombreux, disent : « Monique va beaucoup manquer »... sans doute le plus bel hommage qui puisse être rendu.

Avec disponibilité et bienveillance, Monique a toujours su s'adapter aux différentes missions qui ont pu lui être confiées. Mais c'est surtout en qualité d'ATSEM, auprès de nos plus petits, que Monique a su pleinement s'épanouir et apporter toute la douceur et la gentillesse qui la caractérisent.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je tiens à lui renouveler ici toute ma gratitude et tous mes souhaits de belle et longue retraite aux côtés de sa famille. ■

Alain CONSTANT

■ Covid-19: les services de l'État en visite au centre éphémère de vaccination



► Le 13 janvier, la deuxième campagne de vaccination a eu lieu au centre culturel Helen-ADAM.

106 rendez-vous, pris en amont auprès de nos agents municipaux, ont été honorés.

À cette occasion, le sous-préfet de Carpentras a tenu à venir saluer tout le personnel soignant et les sapeurs-pompiers engagés et mobilisés autour des élus.

Tous nos remerciements vont aux docteurs BOISSON, Camille BARNICAUD, Michel FELDMAN, à notre pharmacien Renaud LELIEVRE, à nos infirmiers, Mmes Julie ALARY coordinatrice

Synapse Comtat-Venaissin et Valérie LAPIERRE référente CPTS et infirmière dévouée tout au long de cette journée, à nos sapeurs-pompiers de Bédoin, en particulier Pauline CLOP, à nos élues Mmes Carole PERRIN et Pascale BEGNIS ainsi qu'à tous les membres de la commission Covid-19 qui ne ménagent pas leurs efforts envers les administrés et qui restent mobilisés au quotidien.

Cet exemple de solidarité collective mérite toute notre gratitude. ■

Alain CONSTANT

■ Un repas pour nos aînés



► Sous l'impulsion des élus, le CCAS de Bédoin en partenariat avec l'EHPAD Albert-ARTILLAND est à l'initiative du développement, depuis le mois de novembre dernier, d'un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, isolées, dépendantes ou atteintes de handicap de notre commune.

Comme ils s'y étaient engagés, et pour vous faire connaître ce nouveau service, le CCAS en partenariat avec l'EHPAD Albert-ARTILLAND, a offert à nos aînés de 90 ans et plus un repas de qualité, livré par Alain CONSTANT, maire de Bédoin et secondé par Éliane BARNICAUD conseillère municipale déléguée aux solidarités, Carole PERRIN, conseillère municipale déléguée, Patrick ROSSETTI, adjoint délégué et les membres du CCAS.

Cette opération solidaire du 24 février dernier a été particulièrement appréciée par les familles de nos aînés et par eux-mêmes. Les livraisons, effectuées aux domiciles de nos plus de 90 ans, ont permis des échanges chaleureux et souvent émouvants : de précieux instants de partage à reconduire. ■

Éliane COLSON BARNICAUD



■ *Démocratie participative : première réunion publique*

► Afin de favoriser et de faciliter la démocratie participative et comme annoncé dans son programme de campagne, Alain CONSTANT et son équipe municipale ont mis en place la première réunion publique samedi 26 février, à l'auditorium du centre culturel Hélen-ADAM.

Cette première rencontre a concerné la partie sud de la zone urbaine et des lotissements du village. Un axe qui va de la piscine municipale aux écoles en passant par l'église Saint-Pierre sert à partager la partie urbaine de la commune en zone Nord et Sud.

Une belle dynamique de la part des administrés venus, tout d'abord, écouter la présentation des actions, des projets mis en place et ceux qui sont à l'étude depuis septembre 2020.

Ensuite, le temps des échanges avec M. le maire Alain CONSTANT et ses élus a permis à ces Bédouinains, impliqués dans la vie de leur quartier et du village, de donner leur avis et de proposer cer-

tains axes de réflexion particulièrement enrichissants pour la commune.

À cette occasion, le comité "Cadre de vie et citoyenneté" ainsi que les représentants des quartiers concernés ont été présentés par Cécile PAULIN conseillère municipale déléguée à l'environnement et à la biodiversité.

En résumé, cette active participation a mis en évidence une réelle attente des administrés pour une communication transparente sur les projets municipaux en faveur des habitants.

Après la création des comités élargis aux administrés, cette première pour Bédoin, confirme que la démocratie participative, voulue par la majorité, est bel et bien lancée.

Courant 2022, deux autres réunions publiques permettront d'assurer la couverture totale du territoire, avec la partie nord puis avec les hameaux et les campagnes. ■

Emmanuèle VALERIAN

■ *Seconde réunion publique - 2 juillet 2022 10h - Salle du Conseil Municipal*

► Afin de favoriser et de faciliter la démocratie participative et comme annoncé dans son programme de campagne, Alain CONSTANT et son conseil municipal tiendront leur seconde réunion publique le samedi 2 juillet à 10 heures à la salle du conseil municipal.

Cette seconde réunion publique concernera la partie nord de la zone

urbaine et des lotissements du village.

Un axe qui part de la piscine municipale aux écoles en passant par l'église Saint-Pierre sert à partager la partie urbaine de la commune en zone Nord et Sud.

Nous vous attendons aussi nombreux qu'à la première. La dernière concernant les hameaux et campagne aura lieu à l'automne. ■

Emmanuèle VALERIAN



■ 77^e anniversaire de la Victoire : 8 mai 1945 – 8 mai 2022

« N'oublie pas qu'ils avaient ton âge, ceux qui tombèrent pour que tu restes libre. Et n'oublie pas que la liberté ne mourra jamais tant qu'il y aura des hommes et des femmes capables de mourir pour elle ».

Ces lignes rédigées par Maurice DRUON nous rappellent, 77 ans après la capitulation de l'Allemagne nazie et la libération d'Auschwitz, que l'indicible peut ressurgir à tout instant. En honorant celles et ceux qui se sont sacrifiés, qui ont fait le choix de se lever contre l'ennemi, de dire « NON » à l'opresseur, nous pensons à la situa-



tion en Ukraine. L'extrême fragilité de la paix est une réalité puisqu'aux portes de l'Europe la guerre fait rage. Si « la mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon » (Geneviève

DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées), c'est entouré de nos associations patriotiques, des Corps Constitués, du SDIS84, de nos sapeurs-pompiers de Bédoin, des élus et des habitants que j'ai tenu à rappeler cet indispensable devoir de mémoire.

Que soit chaleureusement remercié, aussi, Éric COSSE représentant de l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux, pour son émouvante participation au volant de sa Jeep historique ouvrant le défilé.

Ne jamais oublier. ■

Alain CONSTANT

■ Lotissement communal : réception des candidats sélectionnés

► Lancé en février 2021, le projet de lotissement communal visant à encourager les jeunes ménages à accéder pour la première fois à la propriété a franchi une étape supplémentaire dans sa concrétisation.

En effet, et après avoir retiré puis complété les dossiers afférents entre le 18 août et le 8 septembre 2021, les candidats ont transmis leur demande à l'huissier désigné selon les critères définis par le règlement d'attribution.

Sur ce projet important pour notre jeunesse, un travail collectif et collaboratif a été effectué par les élus pour élaborer le règlement et définir les contours de ce bel engagement sur le plan social et urbanistique qui permettra de maintenir nos jeunes au village.

La création d'un budget annexe dédié, rendu obligatoire pour ce type d'opération, a été mis en œuvre par les services de la comptabilité malgré la complexité et la nouveauté, la partie administrative a été traitée avec professionnalisme par Carole MELOTTO. J'en profite pour les remercier pour ce travail de qualité et pour leur engagement à nos côtés.



Jeudi 14 avril dernier, le maire Alain CONSTANT a souhaité réunir les heureux sélectionnés autour du groupe de travail, constitué d'élus de la majorité et de l'opposition ayant porté le projet et des membres du conseil municipal. La joie et une certaine émotion ont rendu cet événement particulièrement sympathique au regard de ces projets de vie qui vont pouvoir devenir réalité sur notre territoire, route de Crillon-le-

Brave. Parce que le bien-vivre ensemble est une exigence de tous les instants, gageons que ces jeunes ménages sauront réunir toutes les conditions pour que Le Clos des Sables soit un lieu rempli de bonheur.

C'est, en tout cas, le souhait que nous formulons à cet égard. ■

Stéphanie CIPOLLA

■ Inauguration des jardins partagés



► Le 30 avril, l'équipe municipale a eu le plaisir d'inaugurer les jardins familiaux et partagés situés chemin des Moulins.

Quatorze mois à peine après la délibération qui actait ce beau projet, cette inauguration récompense l'engagement des services qui ont œuvré dans un temps très contraint pour répondre à la commande des élus. Nous tenons à les remercier

Nous saluons aussi le dynamisme de l'association des jardins familiaux et partagés qui gère désormais cette mise à disposition de 24 parcelles. Cette association fédère jeunes et aînés, autour de sa présidente Dominique LODWICK qui, conformément à la volonté des élus, a su tisser ce lien intergénérationnel indispensable au

« bien-vivre ensemble ».

Merci aux élus qui entouraient Alain CONSTANT maire de Bédoin, Jules, Gilles, Patrick et Cécile pour votre détermination à faire avancer ce projet afin que nos familles Bédouinaises puissent profiter d'un espace de terre pour biner, jardiner, cultiver et se ressourcer par ce travail de la terre passionnant et hautement symbolique.

Merci aux entreprises locales, le GAEC Ventoux Végétaux de Benjamin et Jérôme TRAPPIER ainsi que l'entreprise Dall'Agnola SAS pour leur travail de qualité et leur implication sans faille pour ce projet communal. ■

David MALINGE

■ La fibre arrive entre la route des Baux et Sainte-Colombe : les hameaux bientôt raccordés

► À l'écoute des demandes des administrés des hameaux, l'un de nos engagements portait sur l'installation de la fibre optique enterrée dans ces zones rurales.

Les négociations entamées dès le début de notre mandat avec Azur Connect Technologies ont enfin reçu un écho favorable.

La première proposition, irrecevable à nos yeux, était la mise en place de poteaux tous les 30 mètres à partir de la route des Baux jusqu'à l'entrée de Sainte-Colombe, puis entre Sainte-Colombe et le hameau des Constants. **Nous avons alors demandé comme option inconditionnelle l'enfouissement de la ligne.** En seconde option, un passage via la route des Février puis une traversée par la combe jusqu'au cimetière de Sainte-Colombe.

Les nombreux échanges entre Alain CONSTANT, maire de Bédoin et l'entreprise en charge de la réalisation ont abouti à la demande de permission de voirie mi-avril **pour la création d'un réseau télécom souterrain et de deux chambres télécom sur la D974, chemin des Constants et chemin des Roubins.**

Aujourd'hui, les travaux ont démarré afin que nos hameaux ne restent plus « coupés du monde » à l'heure où le télétravail se déploie et s'impose très largement au sein de notre territoire national.

Cette double exigence s'inscrit entre la préservation de nos exceptionnels paysages agricoles que nos agriculteurs façonnent tout au long de l'année et celle de permettre aux administrés d'accéder, enfin, à un support numérique plus qualitatif. ■

Patrick ROSSETTI

La plus haute distinction du monde agricole récompense nos Vignerons du Mont-Ventoux !

Les 26 et 27 février derniers lors du Salon International de l'Agriculture, le Concours Général Agricole 2022 a distingué notre cave coopérative : 3 médailles d'or et 1 médaille de Bronze ont été décernées pour deux rosés, un blanc et un rouge. Après avoir franchi le cap des présélections départementales, les vins de VMV ont décroché des récom-

penses particulièrement honorifiques valorisant un travail d'équipe entre les coopérateurs et tous les membres de notre cave coopérative.

Bravo à toutes et à tous pour ce bel engagement et cette promotion de notre territoire et de notre terroir !

Gilles BERNARD

■ Samedi 14 mai, le maire Alain Constant et son conseil municipal ont accueilli les nouveaux arrivants sur la colline Saint-Antonin

► C'est plus d'une quarantaine de nouveaux arrivants qui ont répondu « présents » à l'invitation du maire de Bédoin, Alain CONSTANT.

Une joie d'autant plus partagée que la pandémie liée au Covid avait rendu impossible cette tradition depuis 2020. C'est donc et pour la première fois sur le site originel de notre commune, sur la colline Saint-Antonin, que le rendez-vous a été fixé afin de donner le départ de la visite de notre centre ancien. Guidés en cela par Didier ARNAUD, intarissable conteur de l'Association Mémoires de Bédoin et du Ventoux, lui-même accompagné de Romain DETHES notre conseiller délégué « incollable » sur les séquences historiques bédouinaises, les habitants nouvellement installés ont passé 1 h30 à découvrir une partie de notre patrimoine. **Merci à nos deux intervenants passionnés et toujours prêts à nous par-**

ler du village et de son histoire.

Sous un ciel estival, et à l'issue de la présentation des élus et du discours prononcé par le maire, chacun a pu aller à la rencontre **des associations sportives et culturelles présentes** à cette occasion. Au détour du verre de l'amitié, les échanges allaient bon train sur les travaux et projets en cours mais aussi **sur les actions engagées dans la protection environnementale** et sur le programme des festivités et autres manifestations à venir. En début d'après-midi, et après que les cadeaux de bienvenue aient été remis aux participants, la cérémonie a pris fin avec la certitude que ce moment de



convivialité avait été réussi grâce à l'implication de tous.

Des remerciements appuyés s'imposent à nos services techniques qui ont contribué à l'embellissement du site, aux agents du service communication Fleur et Floriane, ainsi qu'à Sonia et à Nadine pour toute la préparation et le bon déroulé de cet événement. ■

Gilles BERNARD

■ Classement de parcelles dans le domaine public communal route de Malaucène

► Le 13 mars 2019, La commune a fait l'acquisition de la parcelle G2186 avec comme finalité la création d'une voie de circulation classée dans le domaine privé de la commune.

Lors de cette acquisition elle s'est engagée, avec le propriétaire vendant le terrain, à réaliser les travaux de viabilisation et de raccordement de la parcelle G2184, lesquels ont été réalisés et réceptionnés en 2020.

Sur cette délibération, la minorité municipale s'était abstenue par rapport aux coûts à supporter par la commune. Les propriétaires des parcelles G 2081 2082 et 2083, souhaitant se raccorder au réseau d'assainissement, il était impératif de rétrocéder le réseau au syndicat Rhône-Ventoux et de classer les parcelles dans le domaine public de la commune.

Après analyse, pour le classement dans le domaine public, le coût total des travaux pour la réalisation de la

voirie et des réseaux, s'élève hors acquisition à 190 000 €. A noter, que l'assainissement et les réseaux secs ont été prolongés au-delà de la parcelle concernée.

Les travaux d'assainissement ont été réalisées hors du champ de contrôle et de suivi du Syndicat mixte Rhône-Ventoux conditions impératives pour une rétrocession ultérieure.

Sollicité pour reprendre la gestion du réseau, le Syndicat a accepté après négociation car l'équipement ne respecte pas les prérequis standard de base. Ainsi, il a conditionné la rétrocession à des préalables techniques de contrôle. Ces opérations ont été réalisées aux frais de la commune.



Désormais les parcelles G 2038 et G 2186 sont dans le domaine public communal avec des conditions d'entretien plus strictes et des aménagements coûteux qu'il faudra envisager à moyen terme notamment en termes de voirie ou d'éclairage. ■

Gilles BERNARD

■ *Le prieuré du Moustier et le projet de maison du Parc Naturel Régional du mont Ventoux. Suite...*



► Le jeudi 12 mars 2020, soit 3 jours avant le premier tour des élections municipales, la commune de Bédoin par l'intermédiaire de son maire et le syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du mont Ventoux représenté par son président signaient un bail emphytéotique de 35 ans avec un loyer annuel de 8 000 € par an pour implanter la maison du PNR au Moustier. L'estimation prévisionnelle des travaux à charge du syndicat preneur étant d'environ 700 000 € HT.

Automne 2020, le PNR du Ventoux s'est rendu compte que le bail signé dans la précipitation, à l'approche des échéances électorales, ne pourrait pas être honoré. En effet, l'état des lieux et le chiffrage réel des travaux rendaient ce projet impossible à supporter financièrement par la structure, **le coût réel étant multiplié, au moins par deux par rapport à l'estimation initiale.**

Face à cette approximation irréver-

sible, le 18 mars 2022 le PNR, accompagné de son avocat, informait la commune qu'une résiliation unilatérale du bail signé était envisagée dans un délai très court pour au moins deux raisons :

- La première étant que le PNR **peut évoquer la clause de l'intérêt général**, particularité d'un bail emphytéotique administratif conclu entre deux personnes publiques, par rapport à l'aspect financier.

- La seconde est que « les irrégularités rédactionnelles » (source juridique) font que **le bail actuel est jugé, par les avocats respectifs, très fragile et vulnérable.**

Face à une situation très compliquée et à priori sans issue, sur ce dossier hérité, j'ai rencontré les instances du Parc pour proposer un compromis et une alternative viables afin que ce projet de territoire aboutisse dans l'intérêt général des deux parties.

La commune engagerait les travaux

nécessaires, visant à terme un statut locatif pour le PNR selon des modalités financières à préciser par rapport aux charges supportées par la commune. Le PNR et la commune conduiraient ensemble un travail de mobilisation des partenaires pour finaliser le plan de financement de l'opération.

Le 24 mars, le conseil de Massif du Parc composé des communes de Flassan, Bédoin, Malaucène, Brantes, Saint-Léger, Savoillans, Sault, Aurel, après l'exposé de la commune sur sa volonté d'aboutir ensemble à une solution, **a réaffirmé la volonté des élus du**

PNR d'installer la Maison du Parc au sein du bâtiment du Moustier dans des conditions financières acceptables pour les deux parties.

Le 5 avril 2022, le comité syndical approuvait à la majorité des membres présents, avec une seule abstention, le principe validé en conseil de Massif.

Une fois de plus, la collectivité doit assumer un dossier traité dans l'urgence et sans concertation préalable. Les marges de manœuvre en sont forcément réduites et contraignantes pour la commune.

Aujourd'hui, la présidente du PNR et l'ensemble des institutions s'efforcent de trouver une solution honorable, pour les deux parties, qui permettrait de doter le PNR du mont Ventoux d'une Maison dans un environnement naturellement adapté. ■

Alain CONSTANT

■ BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

1. Budget principal: section de fonctionnement 2021

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant des services, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section de fonctionnement du budget principal dégage en 2021 un excédent de **663 488 €** et retrace les éléments comptables suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 3 165 260 €
- Recettes de fonctionnement : 3 828 749 €

L'excédent réalisé sur l'exercice permet d'investir dans de l'entretien et des équipements.

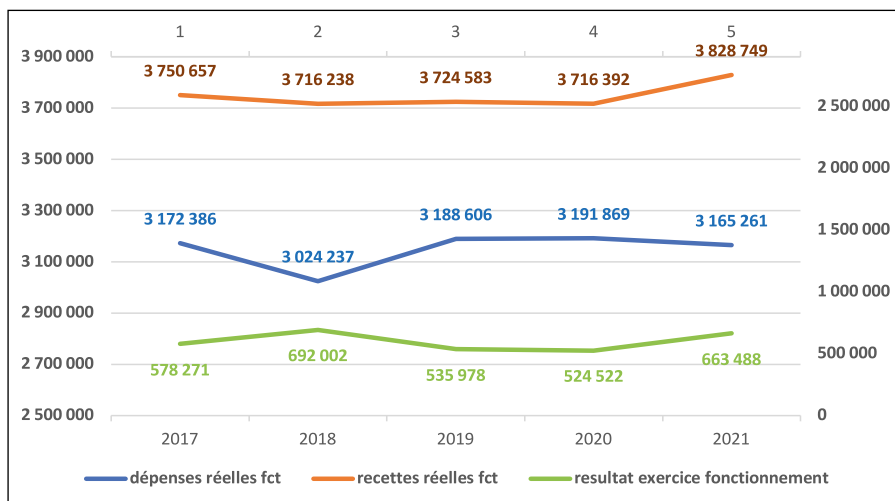
Nous vous joignons l'historique des dépenses et des recettes réelles des budgets de fonctionnement.

On peut constater une maîtrise des dépenses de fonctionnement et une augmentation des recettes, ce qui, malgré une situation particulièrement tendue, permet de dégager un excédent financier de 663 488 € (cf. fig. 1, p. 10).

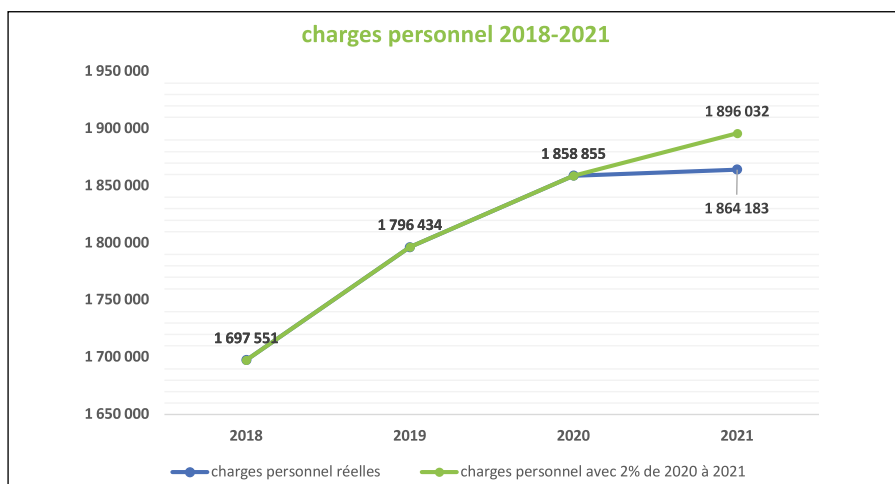
Un résultat très proche du meilleur excédent des 5 dernières années.

Le contrôle, la gestion financière et la négociation systématique de tous les devis, ont permis d'obtenir un très bon résultat. Globalement, dans les autres communes et intercommunalités les excédents 2021 sont en baisse. Les charges de personnel sont sous contrôle, en effet malgré l'augmentation annuelle moyennée à 2 %, pour Bédoin entre 2020 et 2021 on aurait dû avoir une augmentation de 37 k€, celles-ci sont restées au niveau de 2020 (cf. fig. 2, p. 10).

En effet, chaque année, le glissement vieillesse et technicité entraîne une augmentation de la masse salariale moyennée à 2 %. Vous avez la projection théorique avec une augmentation de



■ Fig. 1



■ Fig. 2

2 % pour 2021 qui se situe à 1 896 000 €. L'économie réalisée est de 32 000 €+

2. Le budget principal: section d'investissement 2021

Les dépenses réelles d'équipement s'élèvent à 1 524 711 € soit **482 € par habitant** (population légale au 1/1/2022 – source Insee).

Le paiement des projets lancés sous la mandature précédente correspond à 1 113 259 € soit **74,3 % des dépenses réelles d'équipement pour 2021** (Église, Romanité, Salle des tapis.).

Depuis le début du mandat, nous continuons de payer les investissements initiés par le mandat 2014-2020.

Détail des principales opérations d'équipement: (cf. fig. 3, p. 11).

3. L'état de la dette totale de la commune (BP Principal + BP camping piscine)

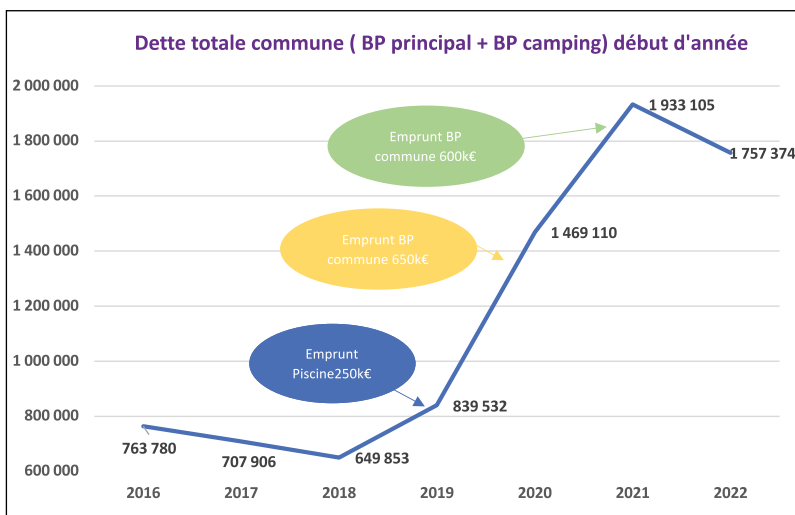
L'encours de dette se répartit ainsi :

- Sur le BP commune au 31 décembre 2021 l'encours de la dette est de 1 553 299 €,
- Sur le BP de la piscine il est de 204 073 €, ce qui représente 555 € par habitant (source population légale au 1er janvier 2022 notifiée par l'INSEE)

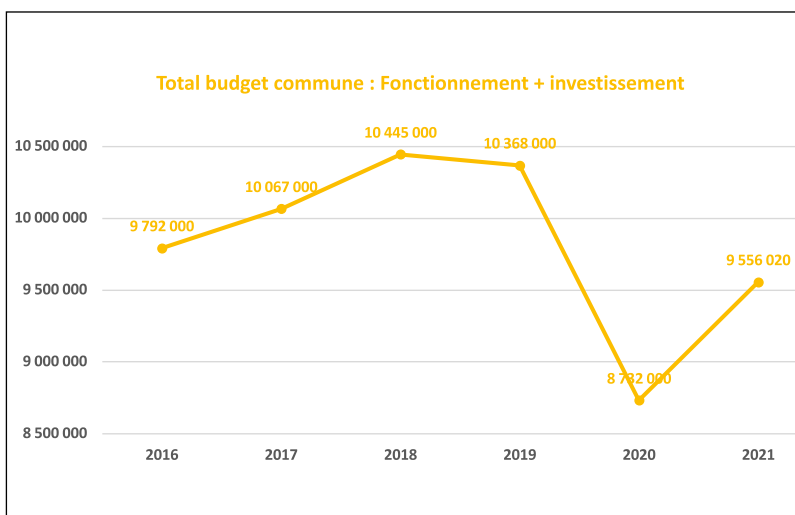
Le total de la dette de la commune BP principal + BP camping piscine était à 1 933 104 € début 2021, il passe à 1 757 373 € début 2022 (cf. fig. 4, p. 11).

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Compte administratif 2021
REALISATION DOCUMENTS D'URBANISME	20 382 €
ACQUISITIONS FONCIERES	16 047 €
RALENTISSEURS ST COLOMBE	14 400 €
INSTALLATION CONTENEURS ENTERRES	30 494 €
TRANSFORMATION NUMERIQUE DES SERVICES ET INSTALLATION WIFI	32 182 €
EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION	8 042 €
EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	13 979 €
INSTALLATION JEUX POUR ENFANTS MAISON DE SANTE	14 464 €
CREATION DES JARDINS PARTAGES	52 222 €
CHALET MANIN - maîtrise d'oeuvre et études	22 079 €
TRAVAUX SECURISATION ROUTE DE FLASSANS (1ere partie des travaux)	58 405 €
PARC DES SPORTS/VESTIAIRES DU STADE ETUDES ET AMO	5 870 €
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (fin des travaux) programme 2014-2020	43 022 €
SALLE DES SPORTS (fin des travaux) programmé sur 2014-2020	76 994 €
RESTAURATION DE L'EGLISE (fin des travaux) programmé sur 2014-2020	774 451 €
ROMANITE (fin des travaux) programmé sur 2014-2020	238 792 €

■ Fig. 3



■ Fig. 4



■ Fig. 5

PRÉSENTATION DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2022

1. Budget principal 2022

Le budget de la section de fonctionnement s'établit à 4 677 280 € de la section d'investissement s'établit à 4 878 740 €

Le budget d'investissement est ambitieux, il s'équilibre sans recours à l'emprunt. Les projets sont orientés pour satisfaire la demande locale et remettre à niveau l'entretien global du patrimoine (voiries- bâtiments - différents entretiens, etc.). (cf. fig. 5, p. 11).

Après une chute conséquente du budget principal en 2020 malgré les emprunts contractés (650 000€ en 2019 puis 650 000€ fin 2020) la **bonne gestion financière et la priorisation des projets permettent d'infléchir la pente du budget principal de la commune.**

Liste des investissements proposés sur le budget principal pour 2022 :

Les efforts sur l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique sont fortement marqués par les investissements 2022, on peut constater des efforts financiers sans précédent sur la commune.

Transition énergétique, Biodiversité, Environnement: 1 258 500 €

- Rénovation/ isolation des vestiaires du stade municipal + étude d'une mise en place de panneaux photovoltaïque en toiture: **743 000 €**
- Passage éclairage public des Baux sur du LED – place de la république + cours: **25 000 €**
- Budget participatif comité environnement biodiversité transition énergétique: **8 000 €**
- Étude thermique école maternelle: **15 000 €**
- Achats des terrains des Demoiselles Coiffées: **71 500 €**
- Station de traitement des rejets phytosanitaires: **396 000 €**

Autres projets, études, achats

- Aménagement et éclairage chemin des Florans **290 000 €**
- Révision des prix Église Saint-Pierre: **60 000 €**
- Écoles : développement numérique **28 000 €**
- Ralentisseur entrée Sainte-Colombe **23 000 €**
- Sécurité incendie **30 000 €**
- Étude jardin public route de Flassan **20 000 €**
- Étude et MO aire accueil route de Carpentras **100 000 €**
- ALSH – réhabilitation des locaux et renouvellement équipement **75 000 €**

■ Conseil municipal du 21 décembre 2021

Approbation à l'unanimité du CR de la séance du 30 novembre 2021

1 – Acquisition des parcelles G 345 et G 346

La commune a pour projet un équipement collectif à destination des seniors et dans un 2e temps un lotissement d'accession à la propriété. Les parcelles situées chemin des Bérards sont en zone UT. Le classement en zone UC est envisagé dans le cadre de la modification du PLU. L'achat est conditionné à l'approbation de la modification n° 2 du PLU. Le CM décide à la majorité (18 pour, 4 contre : O. Mercier, Y. Charreteur, M. Pape, A. Capozzo et une abstention : P. Campon) d'approuver l'acquisition des parcelles.

2 – Modalités d'application du référentiel budgétaire et comptable M 57

Le CM décide à l'unanimité des présents (absents non excusés à partir de la 2e délibération : O. Mercier, Y. Charreteur, M. Pape) :

- de maintenir la méthode comptable actuellement appliquée
- de disposer de plus de souplesse budgétaire en autorisant le CM à déléguer au maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre.

3 – Budget annexe piscine, camping, tennis - décision modificative n° 4

Cette décision a pour objet d'augmenter les crédits inscrits au chapitre 21 afin de lancer au plus tôt les travaux nécessaires sur la machinerie de la piscine.

Le CM approuve à l'unanimité des présents.

4 – Budget principal - ouverture de crédits par anticipation

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés sur le budget principal 2022 à hauteur de 304 184 € avant le vote du budget primitif 2022.

5 – Budget annexe piscine, camping, tennis – ouverture de crédits par anticipation

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés à hauteur de 10 900 € avant le vote du budget primitif 2022.

6 – Lotissement le Clos des Sables – règlement intérieur d'attribution et de vente des lots

Le CM décide à la majorité (1 abstention : P. Campon) :

- d'approuver le règlement d'attribution des lots
- d'approuver le prix de vente fixé en deçà de la valeur évaluée par le pôle d'évaluation de la DGFIP pour permettre à des ménages aux revenus modérés d'accéder à prix maîtrisés à la propriété.

7 – Site des Demoiselles Coiffées – acquisitions foncières

La commune souhaite engager une démarche de protection de ce site menacé. Elle a donc négocié avec les multiples propriétaires pour acquérir des parcelles.

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver l'acquisition des parcelles B 148, 152, 153, 156, 157, 171 et 172 pour un montant de 2 € le m²
- de donner un avis favorable à la de-

mande de labellisation « Espace naturel sensible » auprès du département de Vaucluse

- de solliciter l'appui et l'accompagnement technique du PNR pour lancer ladite labellisation.

8 – Marché paysan – remise gracieuse de droit de place

Le CM approuve à l'unanimité ladite remise.

9 – Camping municipal « La Pinède » et structures touristique annexes – principe de délégation de service public (DSP) et lancement de la procédure

Le CM décide à la majorité (une voix contre : P. Campon) :

- d'approuver le principe d'une DSP comme mode de gestion du camping et, le cas échéant, avec l'ensemble des équipements dont la piscine
- d'autoriser M. le Maire à procéder au lancement de la procédure de publicité et de mise en concurrence nécessaires à la désignation du délégataire. ■

Informations

le CM prend acte des rapports d'activité au titre de l'année 2020 :

- de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin
- du PNR
- du syndicat mixte forestier

La liste des décisions du maire pour la période du 05/11/2021 au 07/12/2021 est consultable sur le site de la mairie.

■ Conseil municipal du 1er mars 2022

- Ajout d'un point à l'ordre du jour : délibération n° 16, don exceptionnel en faveur de l'Ukraine : le CM approuve à l'unanimité.

- Approbation du CR de la séance du 21/12/2021 à l'unanimité.

1 – Désignation d'un délégué auprès de l'EHPAD

Albert-Artilland en remplacement de Mme Geneviève Huchet démissionnaire

Vote à bulletins secrets, Mme Y. Charreteur 4 voix ; M. H Gros 17 voix et 2 abstentions.

2 – Convention servitude ENEDIS

Elle concerne la réalisation d'une tranchée sur une parcelle communale pour le raccordement de la borne électrique (route de Carpentras).

3 – Cocadis – cession du droit de bail du chalet cadastré section AB n° 75

Approuvée à l'unanimité.

4 – Cocadis – cession du droit de bail du chalet cadastré section AB n° 1

Approuvée à l'unanimité.

5 – Acquisitions foncières – parcelles n° G 2203, 2204, 2229, 2231

Cessions à l'euro symbolique. La commune consentira une servitude de passage sur la parcelle G 2231 au bénéfice de la parcelle G 2230 afin de permettre la desserte du lotissement « Le Clos des Florans ». Le CM approuve à l'unanimité.

6 – Service commun d'instruction des autorisations du droit des sols – renouvellement de la convention

Le CM approuve à l'unanimité.

7 – Convention pluriannuelle de pâturage

Le CM approuve à l'unanimité l'avenant n° 5 établi dans l'attente des préconisations de gestion (cadre Natura 2000), qui seront définies en 2022-2023.

8 – Forêt communale – état des assiettes de coupe 2022

Le CM approuve à l'unanimité (voir détails sur le site de la mairie).

9 – Subvention aux associations – versement par anticipation

Le CM décide à l'unanimité d'autoriser le versement par anticipation d'une subvention aux associations suivantes :

- 4 000 € pour la MJC
- 4 000 € pour Ventoux-Sud Football Club Bédoin-Mazan.

10 – Camping municipal – modalités de remboursement des acomptes

Le CM décide à l'unanimité d'approuver de déroger aux conditions générales de vente en autorisant le remboursement des acomptes aux usagers qui en font la demande exclusivement pour des motifs incombant à la situation sanitaire pour 2022.

11 – Jardins partagés – approbation de la mise à disposition

Le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver la mise à disposition à titre gracieux des jardins partagés à l'association « Les Jardins Familiaux de Bédoin »
- d'approuver le projet de convention
- d'approuver la convention avec la CoVe pour la gestion d'un site de compostage au sein des jardins partagés.

12 – Domaine skiable – convention relative à la distribution des secours

Le CM approuve à l'unanimité ledit projet avec le SDIS de Vaucluse.

13 – Travaux d'aménagement et de sécurisation du chemin des Florans – modification

Le développement des constructions et services engendre une forte fréquentation et il est nécessaire de sécuriser cette voie.

Le syndicat d'énergie vauclusien est en capacité de réaliser les travaux de mise en place d'installations basse consommation. Le CM approuve à l'unanimité la modification du projet de requalification et de sécurisation des déplacements chemin des Florans.

14 – Accueil de loisirs sans hébergement – travaux de rénovation

Le CM approuve à l'unanimité.

15 – Modification du tableau des effectifs

Le CM approuve à l'unanimité : voir détails sur le site de la mairie.

16 – Don exceptionnel pour l'Ukraine

Le CM décide à l'unanimité d'approuver le versement d'un don de 1000 € à la protection Civile pour venir en aide à la population ukrainienne. ■

Informations

L'état des décisions du maire du 22/12/2021 au 08/02/2022 peut être consulté sur le site de la mairie.

■ Conseil municipal du 06 avril 2022

Approbation du compte rendu de la séance du 1er mars 2022

1 – Election d'un nouvel adjoint

La démission de M. Hervé Gros nécessite l'élection d'un nouvel adjoint. Le CM décide à la majorité et à bulletins secrets :

- du maintien du poste d'adjoint vacant
- procède à l'élection d'un nouvel adjoint prenant le même rang que l' élu qui occupait le même poste

M. Patrick Emond devient 3e adjoint (16 voix pour, 6 bulletins blancs).

2 – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Il est pris acte par le CM de l'installation de Mme Michelle Perrin en qualité de conseillère municipale.

3 – Indemnités des élus communaux

Le CM décide à la majorité (4 abstentions : O. Mercier Y. Charreteur, M. Pape, A. Capozzo) d'approuver le montant des indemnités pour les fonctions d'adjoints et de conseillers municipaux délégués. Voir détails sur le site de la mairie. Les délégations de M. Emond et M. Donzelot feront l'objet d'arrêtés municipaux.

4 – Cession de matériel communal

Le CM décide à l'unanimité d'accepter de céder à l'entreprise Benoît Triboulet le véhicule tracteur MB 1500 de marque Mercedes pour un montant de 23 040 € TTC.

5 – Société publique locale de développement touristique des stations du mont Ventoux – adoption des statuts et désignation des membres

Le CM décide à la majorité (1 voix contre : P. Campon) :

- d'approuver la constitution d'une société prenant la forme d'une SPL
- d'approuver le montant du capital initial de la société à hauteur de 40 000 €
- d'approuver la rédaction des statuts

- de désigner comme représentant de la commune A. Constant et P. Emond
 - de désigner A. Constant comme représentant de la commune à l'assemblée générale des actionnaires.

6 – Cantine scolaire – tarification sociale et convention avec l'Etat

L'Etat verse une aide financière de 3 € par repas servi au tarif maximal d'1 euro. Il s'engage sur une durée de 3 ans à compter de la date de signature de la convention.

Actuellement, le prix du ticket repas est de :

- 2,80 € pour les enfants dont les parents résident à Bédoin
- 3 € pour les enfants dont les parents résident à l'extérieur

Pour faire bénéficier les familles modestes de cette tarification sociale, le CM décide à l'unanimité :

- d'établir les tarifs de restauration scolaire selon les quotients familiaux
 - de 0 à 400 € : 0,70 € le repas
 - de 401 à 650 € : 1 € le repas
 - + de 650 € : 2,80 € le repas
- de fixer que la tarification entrera en vigueur à la date de signature de la convention avec l'Etat jusqu'à son échéance
- de maintenir inchangés les autres tarifs de la restauration scolaire

7 - Classement des parcelles G 2038 et 2186 dans le domaine public communal

Le CM décide à l'unanimité
 - de classer dans le domaine public routier communal les parcelles correspondant à une voie de circulation de 240 ml et 6 m de largeur

- de dénommer cette voie Chemin Pastory Sud

- de donner un avis favorable à la rétrocession de la gestion des réseaux humides sous lesdites parcelles au Syndicat mixte des eaux de la région Rhône-Ventoux.

8 – Déclassement de parcelles du domaine public

Les parcelles F 1958 et 2169 ne sont plus utilisées par les services techniques. Leur maintien dans le domaine public communal n'est plus justifié ; La commune a reçu une proposition d'un opérateur en vue de l'occupation des parcelles, il verserait une contribution financière ce qui permettrait une bonne gestion de ce patrimoine.

Le CM décide à l'unanimité de prononcer le déclassement du domaine public et de les intégrer au domaine privé communal.

9 – Extension du dispositif de vidéo-protection

Le CM décide à la majorité (1 voix contre : P. Campon) d'approuver le projet de renforcement de la sécurité publique par l'extension du dispositif de vidéo-protection places de la Clastre, de l'Eglise et de la Bourgade.

Les délibérations 10 à 29 concernent le budget. Basées pour l'essentiel sur des tableaux, elles prendraient trop de place dans le Passadou. Elles sont consultables sur le site de la mairie.

30 – Modification du tableau des effectifs

Le CM décide à l'unanimité de la création d'un poste à temps complet d'adjoint territorial d'animation à compter du 01/06/2022. ■

Informations

L'état des décisions du maire du 22/12/2021 au 08/02/2022 peut être consulté sur le site de la mairie.

NB: Le compte rendu résumé des délibérations du Conseil municipal publié dans *Le Passadou* n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation en mairie ou sur le site de la mairie : www.bedoin-mont-ventoux.fr

■ Programme des festivités - Juillet - Août - Septembre 2022

É V É N E M E N T S S P O R T I F S	
31 juillet	SEMI MARATHON DU VENTOUX • Village mont Ventoux / Toute la journée
1-2 septembre	COURSE CYCLISTE COURSE PÉDESTRE STICHTING MONT-VENTOUX Sommet du mont Ventoux / Journée
9 septembre	COURSE CYCLISTE ET RANDONNÉE VENTOUX 3 • Village mont Ventoux / Toute la journée
16 septembre	COLSENSATION • Montée du Ventoux / Toute la journée
17 septembre	CARDIAC DES MONTS • Montée du Ventoux
F E S T I V I T É S	
1 juillet	BOHNEUR DE LECTURE : JOHN STEINBECK • Cour de l'école - 21h
2 juillet	FÊTE DES BAUX : CONCERT KARMA • Hameau des Baux - 21h30
3 juillet	FÊTE DES BAUX : CONCERT BLACK BIRD • Hameau des Baux - 21h30
14 juillet	FÊTE NATIONALE : CONCERT AXIOM • Place de la Vigneronne - 21h30
13-14 juillet	FÊTE FORAINE • Place de la Vigneronne - Soirée
16 juillet	BODEGA DU VENTOUX • Stade municipal - 19h

17 juillet	LES TRACTEURS ANCIENS EN ACTION • Rond-point du stade municipal - 9h
19 juillet	FILM : LE MONT VENTOUX, TERRITOIRE D'EXCEPTION DE RENÉ MANNENT ET GUNDULA GRABHER Auditorium Centre culturel - 21h - 8€ / Gratuit pour les enfants
19-20 juillet	PARTIR EN LIVRE : ANIMATION JEUNESSE • Piscine / Place de la République - 10h/19h
29 juillet	THÉÂTRE TRAC : CARMEN • Cour de l'école - 21h
30 juillet	FESTIVAL DE MUSIQUE AQUI SIAN BEN • Stade municipal - 17h/1h
5 août	CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE : DUO VIOLON PIANO • Chapelle du Moustier - 19h
6 août	BARBECUE BRASS BAND • Parvis du Centre culturel - 21h
10 août	CONCERT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE DE L'EUROPE DE L'EST : TRIO VIOLON GUITARE CLARINETTE • Chapelle du Moustier - 19h
11 août	CINÉMA EN PLEIN AIR - FILM : LE MONT VENTOUX, TERRITOIRE D'EXCEPTION DE RENÉ MANNENT ET GUNDULA GRABHER Cour des écoles - 21h15 - Participation au chapeau
12 août	SOIRÉE DES COMMERÇANTS ORGANISÉE PAR PIZZA PHIL, L'ENTRE 2 ET LE RELAIS DU VENTOUX Avenue Barral des Baux
11-15 août	FÊTE FORAINE • Place de la Vigneronne - Soirée
13-15 août	BÉDOIN EN FÊTE PENDANT 3 JOURS AVEC LA FÊTE VOTIVE ET LE FEU D'ARTIFICE
13 août	FÊTE VOTIVE : CONCERT EXCEPTIONNEL FELDMAN / JAMISON LES DEUX ARTISTES PARTAGENT À NOUVEAU LA SCÈNE AVEC DES TUBES INCONTOURNABLES Place de la République - 21h30
14 août	FÊTE VOTIVE : SOIRÉE CHANSONS ITALIENNES UN TOURBILLON DE TUBES INTEMPORELS ET INOUBLIABLES • Place de la République - 21h30
15 août	FÊTE VOTIVE : FEU D'ARTIFICE + CONCERT NAMAS • Gare routière - 22h
27 août	FÊTE DE SAINTE COLOMBE : CONCERT KARMA • Hameau de Sainte Colombe - 21h30
28 août	LES TRACTEURS ANCIENS EN ACTION • Hameau de Sainte Colombe - 9h
28 août	FÊTE DE SAINTE COLOMBE : CONCERT BLUE MARACAS • Hameau de Sainte Colombe - 21h30
4 septembre	JOURNÉE DE LA FORÊT • Ventoux - Site de Perrache
9 septembre	JOURNÉE DES ASSOCIATIONS • Place de la République - 16h30/19h30
17-18 septembre	JOURNÉES DU PATRIMOINE • Village
30 septembre	BOHNEUR DE LECTURE : NICOLAS CLÉMENT • Centre culturel - 20h30
F O I R E S E T M A R C H É S	
2-9-16-23-30 juillet	MARCHÉ PAYSAN • Place de la République - 17h/19h
4-11-18-25 juillet	MARCHÉ HEBDOMADAIRE PROVENÇAL • Avenue Barral des Baux - Matinée
7-14-21-28 juillet	MARCHÉ DU HAMEAU DES BAUX • Place de la Fontaine - A partir de 17h
7-23 juillet	FOIRE ARTISANALE NOCTURNE • Place de la République - 16h/23h
22-29 juillet	FOIRE ARTISANALE • Place de la République - 7h30/19h
1-8-15-22-29 août	MARCHÉ HEBDOMADAIRE PROVENÇAL • Avenue Barral des Baux - Matinée
4-11-18-25 août	MARCHÉ DU HAMEAU DES BAUX • Place de la Fontaine - A partir de 17h
6 août	FOIRE ARTISANALE NOCTURNE • Place de la Vigneronne - 16h/23h
6-20-27 août	MARCHÉ PAYSAN • Place de la République - 17h/19h
19 août	FOIRE ARTISANALE • Place des frères Provane - 7h30/19h
26 août	FOIRE ARTISANALE • Place de la Vigneronne - 7h30/19h
3-10-17-24 sept.	MARCHÉ PAYSAN • Place de la République - 17h/19h - Place de la Vigneronne le 3 sept.
3 sept.	FOIRE ARTISANALE • Place de la Vigneronne - 7h30/19h
5-12-19-26 sept.	MARCHÉ HEBDOMADAIRE PROVENÇAL • Avenue Barral des Baux - Matinée

■ Point travaux au premier trimestre

- RD 213 : Aménagement routier terminé, réseau basse tension enfoui, d'ici la fin de l'été le réseau courant faible sera enfoui avec la suppression des câbles aériens.
- Les travaux d'adduction d'eau potable sur la RD 974 viennent de se terminer, nous avons aussi réalisé d'autres travaux d'adduction d'eau potable chemin d'Enclarette qui sont aussi terminés depuis quelques jours.



- Chemin des remparts : enfouissement des réseaux, la mise en place d'un nouvel éclairage public est toujours en cours
- Démarrage des travaux de réhabilitation du chalet Manin
- Changement du sol souple de la salle polyvalente de l'école maternelle pendant la période des vacances de printemps (début des travaux : mi-avril)
- Mise en place de la cabane des jardins partagés
- Les travaux de rénovation de la machinerie piscine sont réalisés
- Sécurité routière : reprise de secteurs d'enrobés en lien avec les services du département sur les RD 213 et 974
- Chapelle de Nazareth : remise aux normes de l'installation électrique et changement de l'ensemble des luminaires.

Travaux réalisés en régie :

- Jardins partagés : aménagement intérieur : matérialisation des parcelles avec la pose de quilles, installation de wc secs, mise en place de tables de jardin.
- Rénovation de la toiture du local à cartons place des frères Provane
- Rénovation complète de la toiture du jas de Perrache
- Rénovation des toitures des jas du Toumple et du Mourre
- Sécurisation de l'avenue Barral des Baux par la mise en place de quilles
- Remise en peinture de mobiliers urbains dans le secteur du centre culturel (peinture de mains-courantes, grilles, quilles, candélabres ...)
- Divers travaux de remise en état du camping : lasures sur les bancs, reprise et changement du grillage au niveau de l'aire de jeux, installation de nouvelles signalétiques ... ■

■ Point sur les investissements prévus au budget prévisionnel du Camping- Piscine – Tennis

► Cette année, un effort particulier doit être porté sur l'entretien courant des équipements qui se trouvent dans un état de vétusté critique notamment la machinerie et le traitement de l'eau. Une enveloppe de 134 000€ est allouée pour de l'entretien. Les tuyauteries, la machinerie et le traitement de l'eau qui présentaient des signaux d'alerte inquiétants ont été revus pour une enveloppe prévisionnelle de 50 000€. Il reste les travaux de raccordement de l'arrivée d'eau potable à reprendre (tuyauterie en fonte). Suite au passage de la commission de sécurité, un complément de signalétique et de dispositifs lumineux a été nécessaire, coût : 15 000€. Réhabilitation des sanitaires du camping (fuite en toiture existante et recensée depuis 2019) environ 20 000€ Remplacement borne aire de camping-car : 10 000€. Mise en place de la Wi-Fi au camping,



cette préconisation pour le classement du camping par ATOUT FRANCE date de 2019 : 12 000€. Remplacement chauffe-eau, mise en place tonnelle, divers : 20 000€ Lors de la mise en eau, nous avons pu constater que les plages de la piscine municipale étaient très endommagées (joints disparus, margelle cassée et dangereuse, caniveaux de collecte des eaux très dégradés). Un devis est en cours pour une remise

en état à l'automne suivant le coût, les travaux seront effectués sur deux exercices. Nous vous tiendrons informés de la suite sur ce dossier. ■

Pascale BEGNIS



■ *Le chalet Manin, ou l'histoire de notre commune*

► Au début de l'année 2021 nous lançons, fidèles à notre engagement, le projet de réhabilitation de l'un des bâtiments communaux préférés des administrés : le chalet Manin.

Laissé endormi pendant plus de 20 ans au creux de la combe du chalet Reynard, ce lieu devenu presque historique pour les Bédouinains, a souffert de ne plus avoir été utilisé après que des générations d'enfants, de jeunes et de moins jeunes passionnés par le Ventoux l'aient fait pleinement vivre.

Désormais, le site fait l'objet de toutes les attentions pour que cette réhabilitation se fasse dans le respect des règles de sécurité imposées et des normes environnementales ultra-locales voulues par le maire Alain CONSTANT.

L'utilisation des essences de notre territoire permettra ainsi d'assurer un circuit court entre les matériaux et leur destination finale. Cette démarche environnementale, affichée depuis le début du mandat, s'inscrit progressivement dans l'ensemble de nos orientations en faveur de nos projets déjà réalisés et à venir.

Pour garantir une réhabilitation harmonieuse et esthétique, sur proposition du groupe de travail, le chalet Manin recevra un parement extérieur et intérieur fait avec le bois de notre patrimoine naturel de la cédraie du mont Ventoux.

Aussi le 1er avril dernier, en partenariat avec Fibois Sud Paca, les représentants de l'ONF et l'entreprise Ossaturbois, nous avons pu organiser l'événement.

« De l'arbre à la construction » au coeur



de la plus grande forêt communale de France : la nôtre. À l'issue d'une présentation exhaustive du milieu forestier par Olivier DELAPRISON, responsable de l'unité territoriale Ventoux pour l'ONF,

c'est Serge JOURDAIN qui a procédé à la démonstration de sciage du cèdre de l'Atlas devant servir à la confection de planches qui seront ensuite utilisées comme vêture extérieure et intérieure du bâtiment.

Léane QUERNEC, chargée de mission pour Fibois Sud Paca, a clôturé les démonstrations

par une analyse explicative de la filière cèdre au sein de son entreprise. C'est ensuite au chalet Manin qu'Anne CALVIER, architecte et le dirigeant de la société Ossaturbois ont présenté l'avancée des travaux.

Que chaque intervenant soit ici remercié pour son implication et son professionnalisme.

Nul doute que la renaissance de ce lieu communal, dédié à Marcelle dite « Manin » qui a tant fait pour l'histoire de Bédoin et du Ventoux, s'inscrira dans la mémoire collective et dans celle des générations futures. ■

Gilles BERNARD

■ Solidarité avec l'Ukraine



► Notre Bédouin et sapeur-pompier Jean-Baptiste IBOT, engagé au sein des Pompiers Humanitaires du GSCF, s'est rendu en Ukraine et plus spécifiquement à Kiev courant mars. Au-delà de l'appui logistique aux pompiers ukrainiens et auprès des victimes, sa mission a d'abord consisté à mettre

à l'abri des enfants, des femmes et des personnes fragiles et isolées.

En seconde partie de cette action humanitaire exceptionnelle au regard des conditions d'accès, Jean-Baptiste et l'association GSCF se sont concentrés sur l'évacuation de fratries de très jeunes ukrainiens restées à Kiev sous des abris au début du conflit.

C'est sans doute avec beaucoup d'émotion mais avec le sentiment du devoir accompli que ces enfants ont pu ensuite être convoyés au-delà de la frontière ukrainienne...et retrouver les mères et autres membres des familles respectives.

Une fois de plus, à travers l'engagement de Jean-Baptiste, c'est toute la caserne de nos sapeurs-pompiers de Bédoin qui mérite notre reconnaissance et notre admiration pour leur dévouement et leur implication au quotidien. ■

Gilles BERNARD

■ Classe de neige

Du 28 février au 4 mars, c'est dans le Champsaur, à Saint-Michel-de-Chaillole, que l'école de Bédoin a déposé ses valises pour une belle semaine de neige. Ce sont ainsi 60 élèves, des classes CM2 de Frédéric Marcenat, CM1 du directeur Guy Tapias remplacé par Samuelle Bartolini et la classe multiple (CE1, CE2, CM2) de Sophie Gaudin qui ont participé à différentes activités dans la petite station des Hautes-Alpes.

Au programme de cette jolie semaine : ski encadré par des moniteurs de l'ESF (école de ski français), randonnées, luge et vie de classe autour de la montagne. L'encadrement des écoliers a été renforcé par 7 parents d'élèves bénévoles. Dans une ambiance chaleureuse, la semaine s'est terminée par la traditionnelle « boum » où tout le monde a pu exprimer ses talents de danseur. Même si la neige faisait un peu défaut, la météo s'est montrée plus favorable aux diverses activités et a pu ainsi contribuer à cette belle semaine qui laissera de beaux souvenirs pour tous. Depuis, nos petits ont pu profiter, avec l'arrivée du printemps de nombreuses activités. ■

Carole PERRIN

■ Une femme à l'honneur chez les pompiers de Bédoin



► C'est à la caserne de nos sapeurs-pompiers qu'Elodie TROLET a reçu la médaille de la ville par Alain CONSTANT, maire de Bédoin le 13 février dernier.

Entourée de cette équipe de nos soldats du feu qu'elle a rejoint volontairement en 2019, Elodie s'est distinguée en remportant le cross féminin de Vaucluse des sapeurs-pompiers courant novembre 2021. Depuis, et grâce à ses coachs Jean-Jacques PAOLI et Stéphane RABAGLIA Chef de Centre,

Elodie a franchi avec succès les étapes sportives successives pour le concours professionnel de cette unité de métier exceptionnelle. Elle a réussi, par la suite, toutes les épreuves.

A ce titre, Alain CONSTANT a tenu à rappeler l'engagement et le don de soi de nos sapeurs-pompiers et exprimer, au nom des administrés et de son conseil municipal, toute son admiration, son soutien et sa gratitude à leur égard. ■

Emmanuèle VALERIAN

■ Bienvenue à

▶ - Ninon « Psycho Déco »

□ *av. Barral des Baux : concept store, décoration, souvenirs, bijoux, cosmétique.*

▶ - Sophie « La chouette dorée »

av. Barral des Baux : Décoration, gourmandises locales, cadeaux.

▶ - Frédéric et Angélique « L'escapade »

□ *Place des frères Provane : Restaurant et hôtel.*

▶ - Gabrielle et Julien « Les 13 desserts »

Place des frères Provane : Salon de thé, pâtisseries maison, salades...

▶ - José « Savonnerie du Ventoux »

av. Barral des Baux : Savons sous toutes les formes et avec une large gamme de parfums.

▶ - Stéphane « Camp de base Ventoux »

192 route du mont Ventoux : Location de vélos, vente de textiles

▶ - Sylvie « Roseraie de Gérenton »

Le jardin est ouvert au public cette année, il est spécialisé dans les roses anciennes,

la pépinière vend des rosiers.

*contact@roses-anciennes-du-ventoux.com
www.roses-anciennes-du-ventoux.com*

▶ - Pierre « Cave la Petite Reine »

*av. 36 route de Malaucène : Cave à vin, fromages, charcuteries et épicerie fine
cavelapetitereine@orange.fr
www.cavelapetitereine.fr*

▶ - Fanny « Le clos Marceau »

*av. Barral des Beaux : restaurant et chambres d'hôtes
www.leclosmarceau.fr – 06.37.74.06.97*

▶ - Anais, écrivain public

*Accompagnement de projets d'écriture (courriers privés, rédaction Web, récits de famille), recherches généalogiques et documentaires
www.anaisperin.fr - anisperin@gmail.com*

▶ - Karine Berthier Laignel, avocate

*26 rue des bœufs (bureau secondaire).
Bureau principal à Marseille
06 63 72 88 38 - karinlaignel@hotmail.com*

■ Monique Nouvene à l'honneur



▶ Bravo Monique, bravo Mesdames !

Le 10 avril dernier au Pontet et sous les couleurs de la JBAG de Carpentras, Monique NOUVENE et ses deux coéquipières ont remporté le championnat de Vaucluse 2022 pour la deuxième année consécutive.

Notre Bédouinaise a ainsi accédé à la plus haute marche du podium avec ce moral de gagnante qui la caractérise si bien. Prochain rendez-vous : le championnat de France !

Bravo Monique ainsi qu'à Christelle et Laurence pour cette belle réussite d'équipe ! ■

Dominique SOUMILLE

■ La saison estivale au camping municipal

Une nouvelle saison estivale commence et s'annonce excellente à priori. Nos amis cyclistes sont de retour à Bédoin et les réservations dans les hébergements sont déjà significatives. C'est comme chaque année une grande joie de préparer et d'organiser, le retour des touristes au sein de notre camping et de notre piscine.

Au camping, pour remplacer Aurore Monnier et Brice Langlois qui nous ont quittés en décembre, nous avons recruté au poste d'administrateur et gestionnaire M. Francis Mikolajczyk et au poste technique M. Gérald Cornier.

Tous les deux ont intégré le site en début d'année, ils ont pris leurs marques et sont maintenant opérationnels pour la saison. L'effectif se renforcera petit à petit jusqu'au pic de fréquentation. Nous sommes très heureux de cette nouvelle collaboration et n'avons aucun doute sur l'engagement et la motivation qui les animent.

Le camping a ouvert ses portes le 2 avril et il les fermera le 31 octobre. Quant à la piscine, elle ouvrira le premier week-end de juin (4 et 5/06) et fermera le dernier dimanche de septembre (25/09). Les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site internet de la commune.

Sébastien Jacquemin, maître nageur sauveteur (MNS), sera bien sûr, sur les bassins, afin de protéger et surveiller, il sera accompagné d'Anne Marie Discours, MNS elle aussi, et de deux surveillants de baignade. Comme la saison dernière, nous reconduirons les cours de natation gratuits pour les enfants de 6 à 12 ans.

Ces cours s'adressent aux enfants de Bédoin, les inscriptions ont débuté dès le mois de mars et, de ce fait, le planning pour juin est complet, il ne reste que quelques places pour septembre. Vous pouvez donc inscrire votre enfant en mairie ou directement auprès de Sébastien au 06 24 98 81 14 ou sur le site sebastien.jacqueminping@bedoinpongg.fr

Enfin pour profiter pleinement de notre piscine municipale, nous retrouverons des conditions d'accès sans passe sanitaire. Sachez aussi que Nanou et Martine vous accueilleront à la buvette de la piscine, elles vous attendent pour une pause détente, avec snacking et boissons.

Toute l'équipe du camping la Pinède et de la piscine vous invite à venir partager un bon moment dans ce très beau cadre, qui sent bon la Provence. ■

Pascale BEGNIS



■ L'exploitation forestière en forêt communale

► *Le bois est un matériau en vogue dont les usages sont nombreux et variés : il est utilisé pour l'énergie, la pâte à papier, l'électricité, l'emballage, la construction, l'ameublement, les aménagements paysagers... C'est un matériau renouvelable et écologique, qui participe à la lutte contre le réchauffement climatique en stockant le carbone.*

Pourtant, derrière le bois, plébiscité par nombre d'entre nous, il y a l'arbre et la forêt et c'est là que la contradiction de notre époque revêt toute sa splendeur. En effet, chacun souhaite utiliser le bois en d'innombrables occasions mais sans couper d'arbres en forêt !

Un certain discours militant, totalement déconnecté de la réalité, joue en effet sur l'affect et le sensationnalisme dont raffolent tant les médias pour critiquer sans cesse le travail des forestiers à coups de fantasmes et d'images chocs sortis de leur contexte. Toute exploitation forestière devient « déforestation » destructrice de « biodiversité », termes à la mode s'il en est mais ô combien galvaudés...

Remettons donc les choses à leur place par quelques vérités souvent méconnues du grand public :

Contrairement à certaines idées reçues, la forêt française grandit considérablement chaque année, elle a même doublé en moins de 200 ans, et les feuillus y sont largement majoritaires. Elle est le fruit d'une gestion sur le long terme que propriétaires et professionnels forestiers mettent en œuvre au quotidien avec patience et passion depuis des décennies, pour assurer le renouvellement des peuplements et accompagner au mieux les besoins et évolutions de la nature, au gré des aléas climatiques, tempêtes, sécheresse, incendies, attaques de rava-

geurs ou maladies. Il n'y a pas de forêt « naturelle » en France qui serait laissée à une libre évolution depuis l'origine des temps et chaque forêt actuelle a bien été façonnée par la main de l'homme d'une manière ou d'une autre.

Cette gestion durable est indispensable pour adapter les forêts au changement climatique, favoriser la préservation de la biodiversité et des paysages, permettre l'accès du public à un milieu accueillant qui serait impénétrable autrement, limiter le risque incendie et assurer une production de bois suffisante pour répondre aux multiples besoins de notre société, tout en maintenant

des coupes planifiées sur une durée de 20 ans selon l'état d'avancement des peuplements et les orientations de sylviculture envisagées.

La commune de Bédoin adhère à la certification PEFC, qui est le garant de la gestion durable des forêts à travers le monde. Cette marque offre une garantie de traçabilité car le parcours du bois est suivi de la forêt jusqu'au produit final et apporte ainsi au consommateur la garantie que le produit qu'il achète est issu de bois récolté dans une forêt gérée durablement.

Les coupes sont vendues par appel d'offres au soumissionnaire le mieux-disant et les recettes du bois sur pied ainsi obtenues sont reversées à la commune. Dans le cas du chantier réalisé canton de Rémelin, c'est l'entreprise d'exploitation forestière Benoit TRIBOULET basée à Bédoin qui a remporté le lot.



une économie locale pourvoyeuse de nombreux emplois non délocalisables.

Toute forêt appartient forcément à un propriétaire, notion qui de nos jours semble bien trop souvent oubliée... Ce propriétaire peut être l'Etat (on parle de forêt domaniale), une collectivité (département, commune) ou un propriétaire privé (particulier, GF, ASL...). La forêt française est privée à 75 %. Chaque propriétaire a le devoir de se conformer au Code Forestier et de respecter les règles imposées par ce dernier en matière de gestion, d'exploitation et de protection des forêts.

La forêt publique est gérée par l'Office National des Forêts (ONF), organisme public dépendant du Ministère de l'agriculture. Dans le cas des forêts communales, l'ONF rédige un plan d'aménagement de la forêt et se charge de le faire respecter. Les travaux et interventions y

Il s'agit d'une coupe de 1^{ère} éclaircie de pins noirs plantés lors des reboisements des années 1970. A cette époque, des crédits européens et le Fonds Forestier National avaient permis de reboiser des surfaces considérables dans tout le pays et notamment au Ventoux en plantations de résineux, en particulier des pins noirs comme ici.

Ces pins avaient été plantés par bandes avec interbande de feuillus. Les feuillus ayant été exploités dans les années 1990-2000 pour le bois de chauffage, la bande qui les accueillait permet aujourd'hui la circulation des engins forestiers pour exploiter les bandes de pins de part et d'autre. Environ 1 pin sur 4 est coupé pour atteindre une densité moyenne de 1000 à 1100 tiges/ha. Les arbres tordus, branchus, ou mal confor-

més sont prioritairement récoltés, afin de favoriser les plus beaux sujets. Lors des éclaircies suivantes, ces-derniers auront profité de cette mise en espace et en lumière pour croître sensiblement. Les produits issus de ce type de 1^{ère} éclaircie sont ici destinés à la trituration (usine de pâte à papier de Tarascon) et à la fabrication de piquets (usine en Lozère). Lors des éclaircies suivantes, le diamètre supérieur des bois permettra de trier du bois de sciage destiné à la fabrication de palettes ou autres.

Parfois les branches peuvent être sorties de la coupe et broyées (contrairement à notre cas présent) pour produire du bois énergie. Ce qui pourrait sembler un avantage du point de vue esthétique ou pratique pour les utilisateurs de l'espace forestier, s'avère paradoxalement être un désavantage pour le milieu naturel :

en se décomposant, les branches enrichissent en effet le sol et deviennent le refuge de nombreuses espèces vivantes, animales ou végétales.

Pour des raisons de sécurité évidentes, l'accès d'un chantier forestier en cours est strictement interdit à toute personne extérieure au chantier. Il est matérialisé par la présence obligatoire d'un panneau de chantier, que ne respectent malheureusement pas toujours les promeneurs.

Une coupe de bois en forêt peut paraître violente pour un œil non averti car elle occasionne des changements immédiats sur un milieu qui paraissait jusque-là immuable. Pourtant, il s'agit d'une récolte indispensable tant au développement de la forêt qu'aux besoins de notre société. Lorsque l'intervention est faite

correctement, la nature reprend bien vite ses droits et l'on est souvent surpris du résultat si l'on revient

quelques années après... Car la temporalité forestière n'est pas celle des humains et nous enseigne une patience que notre époque ultra-connectée ne connaît plus...■



Nathalie TRIBOULET
Présidente Fédération Nationale
du Bois Provence-Alpes

■ Notre forêt communale ou l'histoire d'une passion bédouinaise

► Rencontre avec notre exploitant forestier Benoit TRIBOULET

1) Benoit tu es passionné par ton territoire et notre forêt communale. Quand as-tu décidé de créer ton entreprise ?

Je tiens tout d'abord à dire que je n'ai jamais envisagé de faire ma vie professionnelle ailleurs qu'à Bédoin, dans mon village. Très jeune, j'ai remplacé Marcel ARCHINARD – à son décès – en tant que guide dans le Ventoux.

En 1993 à 15 ans, j'ai intégré l'Ecole Forestière de Montélimar et mis en application mon apprentissage chez Bernard BLANC jusqu'à 18 ans. A cette date, je fais mon service militaire

au Syndicat Mixte, plus précisément à la Ferme Expérimentale de Savoillans. Dégagé de mes obligations militaires, je démarre seul le 15 avril 1997 ma micro-entreprise en bois de chauffage. Rapidement, les commandes ne cessent d'affluer, les clients deviennent de plus en plus nombreux, il faut repenser les statuts de l'entreprise et envisager une diversification du métier.

2) Ton entreprise s'est très vite développée : peux-tu nous en retracer les grandes étapes ?

Jusqu'en 2000, je travaillais seul, avec des moyens très simples et uniquement le bois de chauffage. Ma rencontre avec mon épouse, Nathalie, va changer la donne. Sa parfaite connaissance du territoire, retranscrite à travers son mémoire universitaire « Les noms des combes dans le Ventoux », fait qu'elle rejoint logiquement l'entreprise Triboulet en 2001. Elle en développe rapidement le volet commercial et décroche un contrat annuel avec l'usine de pâte à papier de Tarascon pour la livraison du pin. En 2004, nous



accueillons notre aîné, Achille, tandis que l'entreprise poursuit son évolution. En 2006, c'est notre fille Léonie qui voit le jour et c'est aussi un tournant économique. Nous faisons l'acquisition de notre première machine : une abatteuse et produisons plus de 6 000 stères/an. 2014 est l'année d'une grosse remise en question avec l'incendie des camions de l'entreprise. Par ailleurs, c'est l'exploitation du bois qui prend le dessus : ce sont plus de 16 000 tonnes que nous livrons à l'usine de Tarascon jusqu'en 2020. Nous nous déplaçons dans toute la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en Rhône-Alpes et en Occitanie pour couper. Aujourd'hui nous possédons deux entreprises : l'Entreprise Triboulet



et Soprobois que j'ai rachetée, en 2020, à un confrère qui partait à la retraite. J'ai gardé les salariés, donc maintenu les postes, et repris les contrats signés par la société. Nous sommes détenteurs de 2 abatteuses, de 2 porteurs qui sont de vrais bijoux de technologie ainsi que 4 camions. Nous employons 13 personnes. Depuis quelque temps, nous produisons plus de 25 000 tonnes et ce sont entre 2 et 3 semi-remorques/jour qui partent pour Tarascon.

Notre fierté est d'avoir intégré notre fils Achille dans les effectifs de l'entreprise Triboulet. En alternance avec son Bac pro, il travaille sur un porteur et n'hésite pas à faire partager sa passion du bois à son entourage et sur les réseaux sociaux. La relève est là !

3) Peux-tu nous parler des métiers de la forêt que tu mets en pratique avec tes équipes ? Quelles essences sont le plus exploitées ?

Il faut savoir que la forêt a toujours un propriétaire : soit l'Etat, donc l'ONF, soit des sociétés privées. Globalement nous pouvons dire que l'ONF est détenteur des espaces à 60% contre 40% pour le privé. La collaboration avec l'ONF se fait par le biais d'un plan d'aménagement sur 20 ans. Les agents sont missionnés pour venir marteler l'arbre en hauteur et au sol. Auparavant l'arbre sélectionné à la coupe était marqué par un tampon situé à l'arrière de la hache lui-même estampillé d'un AT (Agent Technique) ou d'un AF (Agent Forestier) permettant ainsi une traçabilité.

Les parcelles sont alors mises à la vente sous forme de fiches de lots. Les visites

de ces lots pré-sélectionnés sont ensuite organisées et la coupe est donnée au « mieux-disant ». Il faut savoir que ces moments se déroulent très rapidement : nous avons 20 secondes pour faire le prix.



Le processus est identique avec les sociétés privées. Sont essentiellement travaillées les parcelles de résineux, destinées à Tarascon et quand nous en avons l'occasion l'Epicéa et le sapin Douglas. Financièrement, l'approche n'est pas la même et c'est plus compliqué pour les exploitants.

4) La filière bois en PACA a traversé une crise importante il y a quelques mois. Avec ton épouse Nathalie tu en as été l'un des principaux défenseurs : quelles leçons retenir ?

L'usine de Tarascon subissait des pertes considérables. Fin 2020, un premier plan de redressement est annoncé aux salariés ce qui déclenchera un mouvement de grève de 18 jours que tout le monde connaît. L'usine est à l'arrêt complet et nous, exploitants, mettons en place les manifestations pour que l'usine puisse rouvrir. Très vite, le dépôt de bilan est acté et nous nous retrouvons avec 45 jours d'impayés, toujours pas soldés à ce jour.

Nathalie a fait un travail exceptionnel en interpellant l'ensemble des acteurs politiques locaux : les maires, la Région, l'Etat ainsi que la presse et les chaînes TV. A la maison, c'est toute la famille qui s'est mobilisée et engagée dans la bataille aux côtés des confrères exploitants. Le redressement judiciaire avec des mandataires est lancé et Tarascon s'est auto-rachetée (société indonésienne + une holding canadienne).

Aujourd'hui et après restructuration, tout fonctionne sous l'appellation Fibre Excellence Provence et nous avons des garanties sérieuses pour l'avenir.

5) Justement, quel avenir peut-on envisager pour la filière bois et ses métiers ?

En ce moment, le milieu bouge beaucoup. On parle de la réouverture de Gardanne où la transition du charbon au bois est actée... Ce serait une belle opportunité et une réelle diversité si l'éventualité allait au bout. Nous travaillons déjà avec l'usine de Brignoles qui produit de l'énergie à partir du bois et en termes de transport ce serait géographiquement idéal. Par

ailleurs, les scieries commencent à manquer sérieusement de bois. Nous avons des demandes pour le bois de sciage type palettes et pour les emballages avec le pin noir. Nos machines ont des compétences indispensables, d'où l'intérêt de se diversifier. Par exemple, nous avons un client qui nous commande des piquets en pin noir. Nos machines, les abatteuses, réalisent la prouesse technique de mesurer et couper au millimètre près. A l'issue de ces journées sur le terrain, tout est retranscrit informatiquement : aucune donnée ne se perd.

6) Quel avenir pour le territoire de Bédoin ?

Nous sommes très fiers de notre forêt communale, la plus grande de France, aux essences multiples et recelant la plus grande cédraie d'Europe. Elle est très bien gérée par l'ONF et se trouve en très bon état grâce à son entretien qui passe inévitablement par les coupes. Gardons en mémoire, que le mont Ventoux est d'abord une grande épopée humaine et forestière. Il y a un siècle et demi, l'histoire du reboisement s'inscrit à travers un chantier colossal auxquels oeuvrent femmes, hommes et enfants de Bédoin. Des métiers nouveaux apparaîtront et progressivement la filière bois se structurera. Aujourd'hui, mes deux entreprises sont les dignes héritières du travail de nos ancêtres et de ceux qui nous ont précédés. ■

**Propos recueillis par
Dominique VISSECQ
et Emmanuèle VALERIAN**



■ Réhabilitation des jas du Ventoux

► Très attachés à notre patrimoine, nous posons un regard bienveillant et protecteur sur notre montagne tutélaire et sa riche histoire. Les nombreux sites qui jalonnent son parcours sont une de nos priorités en matière de sauvegarde.



Cet attachement fort, trouve une résonance particulière dans les travaux d'entretien et de restauration que nous réalisons et que nous projetons de faire. Ce patrimoine est inscrit dans un programme d'ensemble en termes de réhabilitation et pour lequel nous avons souhaité associer les habitants. Cet hiver, nos services techniques sont

d'abord intervenus pour restaurer et remettre en état la toiture du jas de Perrache. J'en profite pour les remercier de ce travail de qualité. Une action du même ordre a également été nécessaire sur la toiture en bac acier du jas du Toumple suite aux violentes rafales de vent qui avaient endommagé la bonne tenue des bacs. Sans cette opération un risque de dégradation de la charpente en bois mais aussi un risque en matière de sécurité menaçaient le site.

La cabane du Vallon des Pointes, vallon situé au-dessous du Chalet REYNARD, date des années 1860. Elle servait historiquement pour le reboisement et son état s'est fortement dégradé dans le temps.

Le samedi 7 mai dernier, avec les élus délégués à la forêt et aux services techniques, nous avons rejoint une équipe de bénévoles sollicités et emmenés par Gérard DAMIAN pour effectuer dans un premier temps un nettoyage complet des abords. La seconde phase, celle de la réhabilitation, vient d'être achevée. Gérard DAMIAN, défenseur de notre patrimoine et acteur engagé dans la préservation des Jas et autres fontaines



du Ventoux, a coordonné les opérations durant cette conviviale matinée.

Nous ne pouvons que leur témoigner toute notre gratitude : Merci à Gérard et à tous les intervenants pour votre implication.

Très prochainement, nous lancerons la réfection de la toiture du Jas de Landerots.

Touché par l'investissement des habitants à préserver ce patrimoine exceptionnel, j'ai souhaité la création d'une commission extra-municipale dédiée à la réfection des jas et des fontaines de notre Ventoux qui sera placée sous l'égide du comité « Culture et Patrimoine »

Je ne manquerai pas de vous tenir rapidement informés de sa mise en place. ■

Alain CONSTANT

■ Partenariat CoVe et Fondation du Patrimoine

La CoVe est détentrice du label « Pays d'art et d'histoire » décerné par le ministère de la culture et de la communication, qui reconnaît la richesse des patrimoines, la politique de mise en valeur, d'animation et de pédagogie autour de ces patrimoines. Le CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du Patrimoine) situé à Carpentras a été mis en place dans le cadre de cette démarche.

La CoVe intervient financièrement auprès des communes avec le Fonds de concours Patrimoine pour soutenir des projets de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel des communes de l'intercommunalité. Comme le souligne la Présidente Mme J Bouyac, cette action est « un totem fédérateur de l'identité des habitants et un vecteur d'attractivité touristique » Bédoin a bé-

néficié de cette mesure pour financer les travaux de l'église.

La fondation du patrimoine a pour objectif de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Bédoin a bénéficié de son aide dans le cadre de campagnes de financement participatif pour restaurer les anges adorateurs et les vitraux de l'église Saint-Pierre.

Un partenariat vient d'être signé entre la CoVe et la Fondation du Patrimoine. Dans le cadre de ce partenariat seront éligibles à l'obtention d'une aide financière les projets portés par des personnes privées éligibles au label de la fondation du patrimoine, lequel reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble bâti non protégé au titre des monuments historiques ainsi que la qualité du programme de travaux envisagés.

Quatre critères pour bénéficier du label :

- Intérêt patrimonial
- Travaux non débutés
- Qualité de la restauration extérieure envisagée
- Visibilité depuis la voie publique ou accessibilité au public.

Le label, attribué pour 5 ans, permettra à son détenteur :

- D'obtenir une aide de la Fondation d'au moins 2% du coût des travaux labellisés

- De bénéficier d'un avantage fiscal en déduisant 50 à 100% du montant des travaux s'ils portent sur des éléments visibles depuis la voie publique (façades, portes et fenêtres.

Des permanences d'information seront prochainement mises en place au CIAP. Nous vous tiendrons informés. ■

Dominique VISSECQ

■ Réveillez-vous, les beaux jours sont revenus à la bibliothèque

La bibliothèque a retrouvé un accès sans contraintes sanitaires, de nombreuses animations et spectacles ont pu de ce fait émailler ce début de printemps.

Le programme des mois à venir ne laissera personne sans activités ni lecture.

- Club de lecture pour tous ceux qui aiment partager leur passion des livres ou simplement trouver des idées de lecture. La réunion a lieu tous les premiers mercredis de chaque mois, salle du conte lu, soit le 4 mai et le 1er juin. Après une pause estivale, la première date de rentrée sera le 7 septembre. Entrée libre, sur une plage horaire de 17h30 à 20h, permettant à chacun de participer selon ses disponibilités.

- Les ateliers numériques sur tablettes pour seniors se poursuivent avec deux rendez-vous :

Vous n'êtes pas encore familier de l'univers des tablettes ? Vous avez franchi le pas lors de la séance d'initiation du mardi 10 mai, de 10h à 12h.

Un atelier « mémoire » a été programmé le mardi 24 mai, de 10h à 12h. Entretenir ses facultés cognitives grâce à des appli-

cations ludiques, c'est possible et simple.

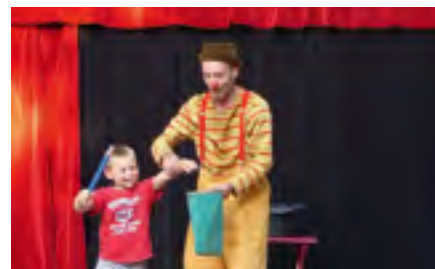
- Deux rendez-vous exceptionnels avec Bonheurs de lecture, les délicieuses lectures musicales de la Cie Maâloum, sont programmés :

► **Vendredi 6 mai à 20h30, « Mauvaises herbes » de la libanaise Dima Abdallah, dans l'auditorium du centre culturel,**

► **Vendredi 1er juillet à 20h30, nous découvrirons en plein air, dans la cour de l'école, un grand classique : « Les raisins de la colère » de John Steinbeck.**

L'entrée est gratuite.

Cette année encore, la bibliothèque participera activement à la manifestation nationale « Partir en livre », grande fête du livre pour la jeunesse, courant juillet. De nombreux rendez-vous seront proposés gratuitement aux enfants avec des Bibliothèques de plein air, des lectures, des ateliers, des jeux et un grand spec-



tafle festif en clôture de la manifestation. Tout public à partir de 4 ans. (Repli au Centre culturel en cas d'intempéries).

Profitez des vacances pour emporter dans votre valise de quoi agrémenter vos séjours. Et si vous êtes vacanciers dans la commune, vous êtes les bienvenus : un abonnement saisonnier vous est proposé au tarif de 10 €, vous permettant d'emprunter 10 documents pour trois semaines. Point d'accès Wifi à disposition

E l o f d b p a \$ r s b o q d b a b i ^ _ f _ i f l q e , n r b
J ^ o a f z . 2 e , . 5 e
J b o d b a f z . - e , . / e i a q 2 e , . 5 e
G r a f b q S b k a d b a f z . 3 e , . 5 e
P ' j b a f z . - e , . / e
Q i z 1 6 - 8 2 - 8 6 4 / +
@ l r o f b i z _ f _ i f l q e b n r b = _ b a l f k - e o

Vous pouvez retrouver l'agenda à jour de toutes ces animations sur www.bedoin-mont-ventoux.fr ■

■ L'écrivain Lionel Duroy à la bibliothèque

► **Le 29 avril 2022, le service culturel de Bédoin et la bibliothèque vous ont proposé une « causerie » avec l'écrivain Lionel Duroy à propos de son roman Eugénia qui a obtenu le prix Anaïs Nin en 2019.**

Ce roman mêle avec habileté une famille de fiction et les acteurs de l'histoire de la Roumanie : hommes politiques et intellectuels. Il évoque les années 1930 et 1940 où le pays est confronté aux louvoisements du pouvoir face à la montée de l'extrême droite et à l'antisémitisme avec le pogrom de Jassy en 1941 qui fait plus de 12000 morts. Le pays s'allie avec Hitler sous le régime autoritaire d'Antonescu.

La narratrice, Eugénia, rencontre en 1935, lors d'une conférence organisée par son professeur de lettres l'écrivain d'origine juive Mihail Sebastian, auteur de "Depuis 2000 ans", publié en 1934, elle en tombera amoureuse. Lors de

cette visite, il est pris à parti violemment par des étudiants antisémites.

Cet événement est fondateur pour Eugénia qui prend sa défense et s'éveille à la conscience dans cette période extrêmement violente. Elle devient journaliste et à ce titre elle est le témoin du pogrom de Jassy perpétré par des citoyens « ordinaires » de la ville. Puis elle entre en résistance contre les Nazis. À la fin de la guerre, après la mort de Mihail Sebastian, elle choisit l'écriture comme moyen d'expression consciente des limites des deux précédentes voies pour rendre compte de ses interrogations.

Ce roman soulève de multiples questions qui ont une triste résonance de nos jours : comment parvient-on à tenir son cap, à construire son histoire, à remettre en cause notre bagage intellectuel et familial face à la violence de l'Histoire ? Comment rendre compte de la montée



de la haine et de la banalisation du mal ? Après une brève présentation de son roman, Lionel Duroy de retour d'un voyage en Ukraine et en Roumanie a répondu aux nombreuses questions du public soucieux de mieux comprendre les enjeux politiques du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Nous remercions chaleureusement Lionel Duroy pour ce moment de partage fort enrichissant et prenons rendez vous pour une nouvelle causerie. ■

Dominique VISSECO

■ *Esprit poétique de l'Ikebana*

► Le 12 mars 2022, Madame Monique Fuuki Levantis « First master », reconnue par l'Ecole Ohara de Tokyo, nous a fait découvrir l'art de l'Ikebana.

Madame Levantis est présidente de l'Ecole d'Art Floral de Pertuis. En 2020 elle a été nommée présidente du Chapitre Provence-Côte-d'Azur, elle est aussi membre de l'EOTA (European Ohara Teachers Association) qui réunit périodiquement des maîtres japonais et européens.

Elle a été formée pendant 10 ans en Guadeloupe par Simone Gruel puis par Madame Annik Howa Gendrot, grand maître de l'école Ohara. Elle effectue régulièrement des voyages de formation au Japon. Plus de quarante personnes étaient présentes, très intéressées par la démonstration comme l'ont montré les nombreuses questions posées. Il est vrai que cet art reste confidentiel car les professeurs confirmés sont peu nombreux en France.

M. Murata, consul général du Japon et M. Iwata, consul du Japon nous ont honorés de leur présence, nous avons eu l'occasion de dialoguer avec eux et nous espérons renouveler d'autres échanges culturels à l'avenir avec le consulat du Japon. Quinze jours plus tard, M. le Maire et moi étions reçus au côté de nombreux élus au consulat du Japon à Marseille pour la fête nationale différée en raison du COVID.

L'Ikebana ou « Art de faire vivre les fleurs » est un art traditionnel japonais appelé aussi « Kado » ou « Voie des fleurs ».

Les offrandes florales dans les rituels bouddhistes seraient à l'origine du dé-



veloppement de l'Ikebana qui obtient par la suite un statut d'art à part entière indépendamment de ses origines religieuses. Il existe 3 écoles principales :

- l'école Ikenobo est la plus ancienne,
- l'école Ohara, officiellement créée en 1912 est mise en place par le sculpteur Unshin Ohara à la fin du XIX^e siècle (Ère Meiji), elle se situe entre tradition et modernité et est basée sur la représentation de la nature, des paysages ; elle s'inspire aussi de la peinture japonaise.
- L'école Sogetsu est la plus récente, elle introduit de nouveaux matériaux et est basée sur la sculpture des végétaux.

Si les Occidentaux mettent l'accent sur la couleur des végétaux, leur quantité dans une perspective purement décorative, les Japonais donnent un sens plus philosophique à leurs compositions.

L'Ikebana est une composition poétique, une sculpture végétale qui exalte la beauté et la fragilité des fleurs, invitant à percevoir le passage du temps, des saisons, de la beauté éphémère.

La composition est fondée sur :

- l'asymétrie qui donne une impression de mouvement, de vie,
- le vide est essentiel, il ne faut pas remplir totalement l'espace afin de laisser une place à l'imagination, au rêve ; l'espace vide fait ainsi ressortir la grâce de chaque élément,
- les lignes symbolisent l'univers, les trois éléments principaux de ces lignes renvoient à l'unité entre le ciel, l'homme et la terre,
- l'harmonie entre les végétaux et les contenants doit être recherchée.

Pratiquer l'Ikebana est une recherche esthétique mais aussi une manière d'exprimer vos états d'âme, vos sentiments en restant au service du végétal. C'est aussi un moyen d'observer avec un œil nouveau la nature ; l'herborisation est essentielle, toujours respectueuse de l'environnement.

Comme le dit Oshawa : « si la composition s'appuie sur une technique maîtrisée, vous aurez fait ressentir l'éclat invisible de la vie ».

L'Ikebana mêle donc spiritualité et recherche de la beauté. ■



Dominique VISSECO

■ Création d'une station de lavage de pulvérisateurs et de traitement des effluents phytosanitaires

▶ À Bédoin, aider nos vignerons, nos arboriculteurs et donc notre monde rural est une évidence à fortiori quand il s'agit de participer financièrement à la création d'une structure qui s'inscrit dans la préservation de notre patrimoine naturel et la préservation de l'environnement.

Fin 2020, la commune a été sollicitée par la cave VMV pour le portage de ce projet de station de lavage des pulvérisateurs. Très rapidement, nous avons pris attache auprès de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, cette instance validant logiquement cette demande **puisque aucune sollicitation antérieure n'avait été initiée pour notre territoire**, a contrario de collectivités voisines qui en sont déjà dotées.

Les contraintes d'implantation ne sont pas négociables. Il convient de



prendre en compte les limites séparatives de l'éventuel terrain, à minima 10 mètres, ainsi que la distance de 30 mètres par rapport aux cours d'eau. Aucun terrain communal libre et à proximité de la cave et des réseaux (canal de Carpentras, réseau électrique) n'est, à ce jour, disponible au regard du droit de l'urbanisme qui s'impose.

L'option envisagée, dans la précipitation liée aux échéances électorales, à côté de la station d'épuration, était irréalisable techniquement et réglementairement.

Trois parcelles situées (F1154 + 1155 d'une surface de 1490 m², puis F1152 d'une surface de 1200m²) sur le chemin des Basses Pessades d'une surface totale de 2690 m² ont été ciblées afin d'implanter la station à l'issue de la validation du conseil d'administration de la cave VMV.

Après avoir consulté les propriétaires, un accord a été trouvé pour une acquisition, par la commune, au tarif de 5 € le m² soit 13 450 €. Parallèlement, début juin, un dossier de demande de subvention était déposé auprès de la Région Sud pour un coût total de 330 000 € HT.

Fin 2021, l'accord de la Région nous est parvenu pour une subvention à hauteur de 80%, **seuil maximum possible**. Les interlocuteurs de la Région nous signifiant qu'à l'avenir ce type de projet verrait les subventions possibles fortement diminuées.



Exemple Station de lavage de Caromb

Il était temps d'agir pour notre territoire !

L'achat des terrains éligibles aux subventions, a donc été intégré au dossier de demande. La concrétisation du projet réduira, de facto, l'achat du foncier à 2690 € ramenant le coût unitaire à **1 € le m². Cette opération est d'ores et déjà une réussite dans la mesure où le foncier de la commune est conservé et les finances communales maîtrisées.**

Lors du débat budgétaire, une enveloppe de 400 000 € a été votée nous permettant de lancer la maîtrise d'œuvre et les travaux. La cave VMV est en charge de rédiger les statuts d'une association qui assurera la gestion de l'équipement et participera à 50/50 avec la commune sur la part de l'autofinancement. Le montage du dossier de ce projet trop longtemps attendu, a été finalisé dans un temps record depuis sa prise en

compte et en étroite collaboration avec nos vignerons. **L'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement et la ressource en eau sera considérablement réduit.**

Merci au Directeur, au Président et au Conseil d'Administration de la Cave pour ces échanges concertés, engagés et visionnaires. ■

Gilles BERNARD

■ Découvrez l'avant-programme de la 6^{ème} édition de la journée de la forêt !

► Après la publication du dernier rapport du GIEC¹, mandatés pour évaluer l'ampleur du réchauffement et son impact, tous les projecteurs sont à nouveau braqués sur l'urgence de changer de paradigme pour contenir la hausse de la température.

Parmi les solutions mises en avant : les forêts et leur repeuplement : considérées comme de formidables « puits de carbone », absorbant les émissions de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère, ces espaces boisés nécessitent qu'on les reconsidère et qu'une « politique » de reboisement soit mise en place sur les territoires sylvicoles.

Dans ce contexte préoccupant, la commune de Bédoin a initié une démarche de reboisement sur une partie du massif du mont Ventoux ; ainsi, de nouvelles essences seront plantées dans le courant de l'année sur les parcelles forestières du canton de Perrache et du canton de Besouze ; au total, 2 960 plants forestiers plantés sur 3,4 ha.

Dans cette dynamique, il a semblé évident au comité de co-pilotage de la journée de la forêt du mont Ventoux, de placer au centre de l'événement, la thématique du reboisement, de la gestion de la forêt comme solution pour enrayer le réchauffement climatique.

Le programme de cet événement tant attendu des habitants du mont Ventoux commence à se dessiner : Le 4 septembre 2022 à partir de 9h, le site de Perrache accueillera les visiteurs au son des débardeuses, de la scie mobile, du broyeur et des tronçonneuses, le tout sa-

vamment orchestré par les professionnels, garants de ce lieu, dont les actions se déroulent quotidiennement au cœur du massif ; Ils ont tous un objectif commun : entretenir la forêt, lui permettre de se régénérer, protéger l'ensemble du massif et gérer au mieux ce patrimoine ancestral. Vous pourrez les rencontrer et échanger avec eux. L'inauguration de cette journée sera

marquée par le traditionnel concours de loubes entre élus et partenaires.

Puis, tout au long de la journée des animations et les activités de pleine nature et de sensibilisation à l'environnement gratuites, permettront à tous de profiter de cette journée de façon ludique et éducative : Une mine d'idées pour mieux agir, comprendre et protéger le Ventoux. Vous pourrez pratiquer de la grimpe d'arbre, vous promener à dos de poney, jouer avec des jeux en bois grand format, vous laisser conter des histoires, assister à plusieurs spectacles musicaux et de théâtre, découvrir une exposition de photos, des œuvres de land art, profiter d'une balade botanique, d'une randonnée en VTT, et découvrir une multitude



d'autres projets qui vous émerveilleront. Près de 40 exposants seront présents et pour déguster et apprécier les produits du terroir des espaces de pique-nique, une buvette et des foodtrucks seront installés toute la journée au cœur du site. Nous vous convions à cette fête en pleine forêt de Perrache le 4 septembre 2022 de 9h à 19h. **L'accès au site depuis la route sera pédestre ; pour y accéder depuis Bédoin, de nombreuses navettes circuleront gratuitement. ■**

Jeanne CLAVIERE

¹ GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat. Organisme chargé de fournir aux responsables politiques des analyses scientifiques concernant les changements climatiques et leurs incidences et de proposer des stratégies d'adaptation et d'atténuation.



■ Les écoliers s'initient à l'urbanisme

Nous avons fait deux séances de travail avec les enfants et Sophie GAUDIN. Une première pour prendre conscience de l'espace public et de la forme urbaine du village.

Nous avons observé l'espace public en creux : étroit et sinueux entre les immeubles anciens dans les petites ruelles, généreux et aménagé dans la ville plus récente.

Nous avons observé les particularités de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite (les passages de trottoir, les rampes, les repères visuels et sonores qui peuvent être mis en place). Nous nous sommes aperçus de la difficulté de se déplacer en fauteuil roulant en centre ville.

Nous avons parlé de la place de l'arbre, apportant fraîcheur et ombre en été, de la topographie dans le village en calculant le dénivelé approximatif en s'appuyant sur la hauteur des marches entre l'église et les rues basses.

En fin de séance nous avons commencé notre travail sur la place de la République en abordant les différentes phases d'un projet :

- Le diagnostic : de quoi est constituée la place, comment elle fonctionne, quels sont les usages actuels que l'on identifie.
- Les enfants ont rédigé un programme : de quoi avons-nous besoin sur la place,



qu'est ce que l'on doit conserver, qu'est ce qui peut évoluer, de quoi avons-nous envie...

- Nous avons rédigé le programme en classant les idées (qu'est ce qui peut être éphémère, fixe, festif...)

Lors de la deuxième séance de travail, nous avons commencé à travailler sur le projet. Nous avons pris ensemble les cotes de la place pour se donner des repères sur notre fond de plan de cadastre.

Nous avons utilisé du matériel de mesure et reporté les cotes sur notre plan.

Sur un fond à l'échelle 1/100ème, les enfants ont reporté les arbres, les façades, la clôture de l'école pour poser le cadre de leur projet.

Sur cette base, nous avons sélectionné plusieurs idées du programme qui ont été dessinées à l'échelle sur le plan.



Cette séance nous a permis d'aborder des notions de mathématiques, de représentation graphique mais aussi celles du bien vivre ensemble et du projet partagé car les enfants ont veillé à ce que chacun (parents, enfants plus petits et grands du CM2) puissent avoir un espace qui lui correspond sur la place ■

Caroline CARRY
Urbaniste

■ Asso LES BAUX



PROGRAMME 2022 JUILLET ET AOÛT

(Jeudi), vendredi, samedi, dimanche

Brigitte FORT PHOTOGRAPHIES	Vernissage <i>Le 30 juin à 18h</i> L'esprit de l'eau	1, 2, 3 juillet 8, 9, 10 juillet 15, 16, 17 juillet de 15h à 19h
Gisèle LAFUENTE et KU PS (atelier Vagabond) PEINTURES	Vernissage <i>Le 21 juillet à 18h</i> Chemins croisés	22, 23, 24 juillet 29, 30, 31 juillet de 15 à 19h
Mathilde EYRAUD INSTALLATIONS	Vernissage <i>Le 4 août à 18h</i> Art-gricuture	4, 5, 6, 7 août 11, 12, 13, 14 août 18, 19, 20, 21 août de 15 h à 19h

Association des amis de la chapelle de la Madelène



- 22 juillet : Visite guidée de la chapelle de la Madelène

- 3 août : Sainte Madelène célébrée en provençal (avec un mois de décalage)

- 26 août : Concert de piano ■

■ Diplôme au Bedoin Judo

► En janvier le Bedoin Judo a été récompensé du diplôme d'honneur associatif de la fédération française des médailles de la jeunesse et des sports. C'est le président du club, Daniel Clément, qui a eu l'honneur de recevoir ce diplôme récompensant l'activité du Bedoin Judo qui fêtera ses 20 ans la saison prochaine.

Après la longue crise sanitaire et les conséquences sur les entrainements, les cours ont repris normalement et les adhérents redécouvrent, avec joie, leurs disciplines favorites dans le magnifique nouveau Dojo.

La date de la fête de fin de saison a été fixée ; nous avons donné rendez-vous, aux adhérents et à leurs familles pour d'une paëlla géante.

Rappel des horaires :

Lundi : 17h30 à 18h30 Judo enfants Gr1
 18h30 à 19h30 Judo enfants Gr2
 19h30 à 21h00 Judo ado/adultes



Mercredi :

19h30 à 21h00 préparation physique (*Cross training*)

Jeudi : 19h00 à 20h00 préparation physique (*Cross Training*)

20h00 à 21h00 Judo (*sol/Jujitsu*)

Samedi : matin (*préparation grades*) ■

Pour toutes infos :
06 22 48 15 04

■ Club Le Ventoux, pour les jeunes de 60 ans et plus



Depuis le début de l'année 2022, l'activité n'a pas manqué au sein du club.

Entre les lundis et les jeux de cartes, les jeudis et les lotos, les sorties d'une journée découverte de nos territoires (comme celle au Jardin aux Oiseaux à Upie, dans la Drôme), nos adhérents bénéficient d'un choix varié d'activités.

Nos journées complètes, repas compris, connaissent un succès grandissant.

Avec le printemps, nous prendrons la direction de l'Ardèche le 26 juin pro-

chain à la découverte des produits du terroir et du patrimoine local.

D'autres sorties festives et culturelles sont au programme comme celle à Fontvieille dimanche 11 septembre pour la bouillabaisse et celle en Espagne du 6 au 10 octobre 2022. A noter, pour ce voyage, un arrêt exceptionnel aux Grands Buffets de Narbonne le 1er jour.

N'hésitez-pas à prendre contact au **06 74 60 62 33** pour vos réservations ! ■

Serge BREZOUT

■ Des associations à l'honneur

Le 29 janvier dernier, trois associations bédouinaises ont été mises à l'honneur par la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (FFMJSEA). **À Entrechaux, aux côtés du maire Alain Constant, c'est avec plaisir et une fierté non dissimulée que j'ai pu assister à cette distinction pour Yvette FARAVEL et Bédoin à Petits Points, pour Romain BRIFFA et le club de football Ventoux Sud ainsi que pour Daniel CLEMENT et Bédoin Judo.**

Je tiens à renouveler toute mon amitié et ma profonde gratitude à ces bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein de leurs associations respectives sur notre territoire.

Les valeurs de solidarité, d'écoute, de tolérance et de bienveillance que portent l'ensemble de nos bénévoles bédouinains, doivent être mises en avant, reconnues de tous à l'heure où notre société semble devenir de plus en plus individualiste. ■

Dominique SOUMILLE

■ Journée de nettoyage des berges le 3 avril à l'initiative du CNBP

Le Club Naturiste de Bélézy-Provence a organisé pour la première fois une opération « nettoyage des berges » afin de participer au week-end initié par la Fédération française de naturisme, en son nom propre, suite à la décision du Congrès de septembre 2021.

Le choix du lieu ne fut pas aisé pour le CNBP, pas de plage, pas de rivière à proximité, nous avons donc choisi les berges du Vallat, ce cours d'eau intermittent qui borde la copropriété des Hauts de Bélézy, le lotissement des Sauviers qui avait fait parler de lui il y a quelques années.

Ce sont 12 personnes qui se sont retrouvées à l'entrée Fontcouverte des Hauts

de Bélézy, profitant d'une fenêtre météo en ce dimanche matin 3 avril.

Après une tasse de café de bienvenue pour se réchauffer, nous avons distribué le matériel fourni par l'organisation « Surfrider » qui depuis des années organise des opérations de nettoyage des plages sur la côte Atlantique (gants, sacs...), partenaire de la Ffn.

13 kg de déchets ont été ramassés, triés et évacués vers la déchetterie quand cela était nécessaire. Il y avait des déchets plastique, quelques pots de fleurs, des restes de clôture et même une chaussette de bébé, Ça c'est pour l'anecdote.



Un pot de l'amitié a clôturé cette matinée dans la bonne humeur. Rendez-vous l'an prochain pour nettoyer le Vallat en amont. ■

■ Don du sang pour la vie

► Le 30 mars, nous nous sommes réunis pour valider les actions de notre Association l'Amicale de Bédoin "Don du Sang" était au complet pour l'AG 2021/2022.

Les actifs, à l'unanimité, ont accepté



les différents rapports : moral, financier avec un solde positif ainsi que la composition du bureau 2022.

Le BILAN 2021 pour les COLLECTES de SANG est de 121 dons (en baisse par rapport à 2020) conséquence des mesures sanitaires dues à la COVID-19 et de l'annulation en mai d'une séance de prélèvements mais nous avons eu 10 nouveaux donateurs.

BIENVENUE à Mesdames Delbart Maryline et Lisa, maintenant notre équipe de bénévoles est de 10 membres.

MERCI, à Monsieur Sébastien Montgard pour le prêt de la salle du presbytère ainsi qu'à notre Maire et ses élus pour

la subvention versée chaque année, accompagnée pour le confort de tous de l'autorisation de nous installer à l'oustaou d'Anaïs lors des collectes de sang.

Le 2 avril, l'Amicale a assisté au 54^{ème} congrès départemental de l'ADSB, une journée riche en de bonnes résolutions et de réponses aux attentes pour le retour à la normale après les dysfonctionnements de la pandémie.

Un superbe accueil de la municipalité de Jonquières avec en clôture un repas animé d'une loterie, musiques avec des danses endiablées et des petits cadeaux offerts aux bénévoles. ■

L'Amicale et l'EFS remercient tous les donateurs et les invitons à nous rejoindre pour :

La prochaine collecte
qui aura lieu

Le mercredi 22 juin
de 15h à 19h30

TOUJOURS sur RENDEZ-VOUS
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
(les tirets avec le chiffre 6)

Michèle MASSENDES

■ Ecurie des 7 virages

C'est avec un grand plaisir que nous avons pu de nouveau exposer deux véhicules sur le stand de Motor passion à Avignon du 25 au 27 mars. En effet, l'exposition de l'année dernière fut annulée à cause de la pandémie. Ce fut l'occasion de retrouver autour de la table du stand pour un café et un moment de repos les membres de l'Ecurie des sept virages et autres visiteurs qui ont fait le tour du parc des expositions.



On a pu admirer de nombreux véhicules divers ainsi que des démonstrations d'adresse sur quad et des départs de dragsters mais aussi un défilé rétro et vibrer à un spectacle de rock des années 60.

Ce fut l'occasion pour de nouveaux adhérents d'intégrer l'Ecurie des 7 virages, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous aurons le plaisir de les revoir lors de nos futures sorties : un pique-nique fin mai et une sortie promenade fin juin. ■

Dominique ROUYER, Président

■ L'Escolo d'Óu Ventour à l'Ounour



Lou 26 de febríe de 2022, à la "Boiserie" à Mazan, noste secretàri Paulin Reynard, nouma Majourau d'Óu Felibrige desempièi 2019, a reçau-pu Óuficialamen la medaio Cigalo d'or de Camp-Cabéu di man d'Óu Capoulié en Jaque Mouttet en présenci de noumbróusi persounalita e ami.

Lou Felibrige crea pèr Frederi

Mistral en 1854 obro pèr la sauegar-do e la proumoucioun de la lengo, de la culturo e de tout ço que counstituis l'identita di país de lengo d'ò. Representò 32 despartamen dis Aup i Pirenèu. Es representa pèr 50 majourau elegi pèr la vido (coumo l'acadèmi franceso) beileja pèr lou Capoulié. Paulin es esta nouma baile (secretàri) tambèn en 2020. ■

Oscò Paulin e longo mai.

■ Père des Feux de la Saint Jean - 23 juin mont Ventoux chapelle Sainte Croix

► Comme chaque année depuis 36 ans, la COUNFRARIÉ di Mantènèire de Sant-Jan - Flamo dóu Canigou en Vau-Cluso organise le 23 juin l'arrivée de la flamme venant du mont Canigou jusqu'au sommet du mont Ventoux afin d'allumer le Père des feux en partenariat avec l'Escolo d'Ôu Ventour et le soutien de la municipalité.

transmission de la flamme en Provence, afin de la réceptionner pour le département.

Les cyclistes viennent récupérer la flamme à Sorgues pour la transmettre à la ville de Bédoin en passant par Bédarrides, Sarrians, Beaumes-de-Venise, Saint-Hippolyte le Graveyron, Caromb, Modène, Saint-Pierre de Vassols et Crillon-le-Brave



Cette manifestation allie sport et tradition.

Transportée d'Arles jusqu'à Caumont pour l'entrée dans le département de Vaucluse, par un groupe de cyclistes, cette flamme arrive à Sorgues pour être amenée à Bédoin puis elle est montée au sommet du Ventoux à pied par des sportifs.

Depuis quelques années nous avons beaucoup moins de participants du village, c'est la raison pour laquelle les associations sportives de Bédoin ont été sollicitées, si vous êtes intéressés pour participer à cette belle tradition, contactez l'Escolo d'Ôu Ventour.

Petite histoire de la flamme

Cette flamme, dans une véritable grande chaîne d'amitié, est transportée depuis Perpignan par les coureurs de Saint-Cannat en trois jours de courses relais, desservant au passage une soixantaine de villages et arrive à Arles tous les 23 juin. La Confrérie de Vaucluse se rend à Arles, plate-forme de la

et en la transmettant au passage aux villages souhaitant participer à cette belle tradition. L'arrivée de la flamme a lieu à Bédoin aux alentours de 18h puis elle est transportée par des coureurs pédestres en relais au mont Ventoux (devant la chapelle Sainte-Croix) afin d'allumer le Père des Feux qui donnera le signal pour allumer les feux de la plaine.

Ce bûcher est formé de fagots apportés lors de la Recampado par les différentes villes, associations et particuliers et sera allumé après la lecture du message de la Maintenance Provençale et Européenne des Feux de la Saint-Jean (en provençal et en français).

Ce message, lu de Barcelone à Gênes, du pays Niçois à la Principauté de Monaco, des départements du Gard, du Vaucluse jusqu'aux Hautes-Alpes, de la Suisse à la Belgique en allant jusqu'en Suède, accompagne la Flamme de Saint-Jean qui poursuit sa route toujours plus loin.

Ainsi les feux de la Saint-Jean, sont tous embrasés par une même flamme venue du mont Canigou. ■

■ *Recampado 2022 Bédoin*

► La Recampado est un mot provençal signifiant rassemblement.

La Recampado à Bédoin c'est le rassemblement des fagots qui serviront à allumer le Père des Feux de la Saint-Jean devant la chapelle Sainte-Croix au sommet du mont Ventoux le

23 juin à la tombée de la nuit.

Elle est organisée par la Confrérie des Feux de la Saint-Jean en Vaucluse (Counfrarié di Mantènèire de Sant-Jan - Flamo d'ou Canigou en Vau-Cluso) en partenariat avec l'Escolo d'ou Ventour et le soutien de la

municipalité.

Après deux années d'interruption pour contraintes sanitaires, la 36^e édition de la manifestation a été de nouveau célébrée à Bédoin les 28 et 29 mai 2022. (dates avancées en raison des élections). ■



■ *Mémoires de Bédoin et du Ventoux*

► L'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux s'associe aux pompiers bénévoles de Bédoin, Pauline Clop et Jean-Baptiste Ibot dans leur projet d'organiser une journée découverte de leur caserne le dimanche 23 octobre 2022.

Lors de cette journée, la visite du centre de secours de notre village vous permettra de découvrir non seulement les véhicules actuellement en service mais également des matériels anciens : véhicules, uniformes et objets divers concernant le métier de sapeur-pompier.

Une fresque historique, réalisée par des bénévoles, retracera la vie quotidienne de nos pompiers volontaires.

Si vous êtes en possession d'objets ou de photos ayant trait aux sapeurs-pompiers qui pourraient être exposés à cette

occasion, prenez contact avec :

- Pauline Clop : 06 72 23 42 47 ou

- Jean-Baptiste Ibot : 06 27 28 58 76

Pour cette journée découverte à la caserne de Bédoin, un espace de restauration sera prévu à midi. ■

À noter également que Jean-Baptiste Ibot, adhérent de l'association, prépare un article consacré à l'histoire des pompiers de Bédoin qui sera publié dans le numéro 5 de notre Revue historique et culturelle de Bédoin et du Ventoux qui paraîtra en novembre 2022.

■ Fondus au noir

Polars dans les vignes

Les auteurs de romans policiers ne sont généralement pas des adorateurs de Saint-Yorre. Leurs héros non plus. Les lecteurs ... allez savoir...

Dans une région et un village qui sont plus connus pour leurs vins que pour l'eau pétillante, la nouvelle association bédoinaise « Fondus au noir » propose son premier festival intitulé « Polar Pinard » qui aura lieu du 21 au 23 octobre prochain au centre culturel.

« Fondus au noir » est née de la rencontre d'une poignée d'amateurs de romans policiers qui ont souhaité faire partager leur passion et une activité culturelle différente à la sortie des vendanges. Excellent prétexte pour mélanger des genres qui riment : le polar et le pinard.

Ce festival va donc associer des vignerons de Bédoin et des auteurs, dont des

auteurs jeunesse, qui, chacun, feront découvrir leurs œuvres aux visiteurs lors de dégustations, de signatures et de rencontres-débats ou tout simplement en partageant un verre. Avec modération.

Outre les écrivains, « Polar Pinard » est aussi l'occasion de rassembler les acteurs du livre : la bibliothèque de Bédoin, éditeurs, libraire de « L'Annexe » à Malaucène, les lecteurs aussi, bien entendu.

Des écoliers de Bédoin travaillent d'ores et déjà sur leur polar à eux. Il paraît qu'ils ont de l'imagination à revendre, suffisamment pour résoudre en plus les intrigues et énigmes fomentées par la bibliothèque municipale.

Pour prendre l'air, le festival organisera des balades dans les rues du vieux village avec des lectures à la découverte de lieux mystérieux et insolites. Comme le roman policier inspire sou-



vent les cinéastes et les cinéphiles, « Polar Pinard » n'a pas résisté à la tentation de programmer quatre films : trois policiers, français ou étrangers et un autre pour un public plus jeune.

Une occasion supplémentaire pour trinquer même avec un verre d'eau pétillante.

Polar et compagnie

Vignerons, restaurateurs, commerçants et entrepreneurs locaux participent déjà à cette rencontre culturelle originale qui ne peut se réaliser sans le soutien de la mairie de Bédoin et des collectivités territoriales. ■

■ Le semi-marathon du mont Ventoux de retour le 31 juillet prochain

► Après deux ans d'absence, le semi-marathon du mont Ventoux va faire son grand retour cet été pour une dixième édition qui s'annonce festive.

Au départ de Bédoin, cette épreuve mythique de 21,6km pour 1610m de dénivelé positif, verra quelques 800 coureurs venus de la France entière, défier le Géant de Provence avec une arrivée sur le parvis du sommet. Épaulée par les anciens, la nouvelle équipe organisatrice est heureuse de remettre ce bel événement au coeur du calendrier estival bédouin.

La fête s'annonce belle et nul doute que les coureurs seront au rendez-vous de cette nouvelle édition qui promet d'être animée.

Déjà près de 200 coureurs ont réservé leurs dossards sur KMS.fr, témoignage d'un bel engouement pour le retour du Semi-Marathon du mont Ventoux.

Infos clés :

- **Date** : dimanche 31 juillet
Heure de départ : 8h
- **Places** : 800 inscrits max
- **Inscriptions en ligne** :
<https://www.kms.fr/v5/public/courses/809#tablecourse>
- **Tarif** : 30€ (comprend la descente en bus du sommet à Bédoin)
- **Infos** :
<http://www.semimontventoux.com> ■



ATTENTION

La route pour accéder au sommet (D 974) sera fermée de 7h30 à 12h00, elle sera réouverte à partir du passage du dernier coureur.

■ Tennis Club

► Sophie, Isabelle, Pascale, Marion, Brigitte et Florence, ont fait la fierté du Tennis-Club de Bedoin en remportant la victoire face à leurs homologues de Tarascon début avril.

Pour cette dernière rencontre du championnat sénior féminin départemental,

nos sportives ont infligé un score sans appel de 6-0 à l'équipe adverse.

Non seulement nos championnes ont terminé à la première place de leur poule mais surtout elles n'ont connu aucune défaite.

Leur accession au championnat régio-

nal la saison prochaine est amplement méritée.

En un mot : Bravo pour cette très belle performance !

Quelle satisfaction pour le Tennis-club et Bédoin ! ■

Dominique SOUMILLE

■ MJC

► Après des stages pendant les vacances de Pâques : 2 de self défense pour enfants et Ados-Adultes, un stage de théâtre a été proposé.

Le mois de mai est arrivé avec ses expos :

- l'exposition de Caroline PALAYER « une enfant de Bédoin », auteur et illustratrice de livres d'enfants a eu lieu du 29 Avril au 6 mai.

Caroline avait une passion : le Sénégal, que l'on a retrouvé dans son œuvre littéraire et dans sa peinture.

- Du 13 au 20 mai



exposition de fin d'année de l'atelier peinture adultes de Véronique ALBERT

- Du 21 au 28 mai : exposition de fin d'année des ateliers poterie et dessin d'enfants de Virginie BRUEDER

Deux grandes soirées vous ont été offertes :

- Le 18 mai à 20h, en association avec « le Passage » et Cinéval, la MJC vous a proposé de venir visionner le film « Un Monde » pour les + de 12ans avec présentation de la BD faite par des adolescents de Carpentras sur le thème du harcèlement.

Ce film a été suivi d'un débat avec Isabelle et Marie, éducatrice et psychologue.

- Le 21 mai à 20h, spectacle de fin d'an-

née de Danse et de GRS sur la place des écoles. Boissons et en-cas vous ont été proposés.

Et cet été nous finirons la saison par l'exposition du 05 au 12 Aout

« L'art de la peinture sur porcelaine » de Françoise DESSAULES. Vous découvrirez dans des styles les plus divers, vases, lampes, vaisselle pleine de délicatesse.

Le programme de la rentrée se met en place avec de nouvelles activités et avec une envie de se rapprocher au plus près des adolescents à qui nous demandons de participer à une enquête.

Bon été à tous et rendez-vous à la rentrée. ■

QUESTIONNAIRE POUR LES ADOS (entre 11 et 17 ans) à retourner dans la boîte MJC en mairie.

Lot tiré au sort parmi les réponses.

► Souhaites tu faire partie d'un conseil d'administration de jeunes pour donner ton avis :

OUI NON

► Es-tu intéressé par des mini stages pendant les vacances :

OUI NON

► Es-tu intéressé par une activité chaque semaine ou chaque quinzaine :

- Activité Culturelle
- Activité Sportive
- Activité Créative (BD-Cinéma d'animation-Film)

• Langue étrangère

• Action de Solidarité

• Sortie Culturelle (concert, spectacle)

NOM :

PRENOM :

TEL :

Rayer les mentions inutiles et compléter :

■ *Taxi Pantai*

Compagnie

Taxi Pantai basée à Bédoin

Tant que Li Siam

Polyphonies provençales

► Constitué d'une chanteuse et de deux chanteurs percussionnistes, Tant que Li Siam (traduire : Tant que nous y sommes) chante un répertoire original de poèmes collectés autour du Ventoux et plus largement en Provence.

Le répertoire chanté dresse un pont entre le territoire que les chanteurs arpentent au quotidien et le bassin méditerranéen, espace de leurs origines, de leurs influences et de leurs pérégrinations musicales et humaines.

Les poèmes émanent souvent d'illustres anonymes, mais aussi de poètes plus reconnus ayant arpenté cette montagne et son pays pour y forger leur écriture, leur langue, leur vision de la vie et du monde.

Interprètes

Marie-Madeleine Martinet :

voix, pandeiro, sagattes

Mickaël Portalès : voix, percussions

Mario Leccia : voix, zarb, daf, tamburello

Diffusion

Emilie Jouffrey : Tel : 06.81.63.46.04

Email : diff.taxipantai@gmail.com



Prochaines Dates

- Samedi 21 mai dans le cadre du Festival Lire sur la Sorgue : déambulation chantée sur la Sorgue entre Campredon et Congrégation entre 13h et 14h
- Dimanche 12 juin à 17h à l'église du site de Thouzon au Thor
- Jeudi 07 juillet à 21h à la Chapelle Notre Dame du Moustier à Bédoin
- Samedi 09 juillet à 21h à l'Eglise Notre Dame Dalidon à Oppède le Vieux
- Dimanche 17 juillet à 21h à la Chapelle des pénitents à St Martin de Castillon
- Jeudi 21 juillet à 21h à la Chapelle Notre Dame du Moustier à Bédoin
- Jeudi 04 août à 21h à la Chapelle Notre Dame du Moustier à Bédoin. ■

■ *Scrabble du Ventoux - Centre culturel - Bédoin*

► Vous aimez jouer avec les mots ?

Venez découvrir de façon ludique le riche vocabulaire de la francophonie dans une ambiance conviviale.

Nous jouons en formule « DUPLICATE » : l'ensemble des joueurs a les mêmes lettres, à chaque tour de jeu, pour éliminer le hasard.

Nous vous accueillerons pour deux séances d'essais sans engagement de votre part, avec prêt de matériel si nécessaire.

Tous les mercredis à 14 heures
au centre culturel - 1er étage - Salle du conte lu

INITIATION AUX TECHNIQUES DE JEU

Contact : Guy DURAND - 06 18 89 18 31

mail : superdurand84@laposte.net

■ L'ADMR à Bédoin : Le portage de repas et un service à la personne pour les aînés de la commune

► Historiquement, L'ADMR de Bédoin proposait le portage de repas à domicile, confectionnés par l'EHPAD Albert-ARTILLAND.

Les normes et réglementations actuelles ne permettaient plus de proposer ce service et de rester en conformité avec ces nouvelles contraintes.

Afin de continuer un service indispensable pour les aînés de la commune de Bédoin et du département, l'ADMR a contractualisé avec deux prestataires, un pour la confection des repas et un autre pour le transport.

Désormais l'ADMR propose la continuité du service de portage de repas qui vient se rajouter au très large éventail de services qu'elle apporte déjà aux personnes accompagnées à Bédoin.

Le but de ce service étant de favoriser le maintien à domicile mais aussi de conserver une solidarité locale et assurer par la même occasion une vigilance auprès des bénéficiaires.

L'ADMR de Vaucluse s'appuie sur la force du maillage du territoire du réseau de facteurs pour permettre la li-

raison sur trois jours fixes par semaine : les lundis, mercredis, et vendredis. Une mise en place de la prestation peut se faire en seulement 5 jours à partir de la demande.

L'ADMR Bédoin au service des habitants de la commune depuis 40 ans œuvre aujourd'hui, avec l'engagement d'administrateurs bénévoles autour du Président Christian BOUNY. Quotidiennement, 17 salariés professionnels du domicile interviennent au service de près de 80 personnes dans la commune.

Portée par des valeurs fortes, avec pour engagement, « l'innovation sociale en Vaucluse », l'ADMR de Bédoin travaille également avec la municipalité autour d'un projet d'habitat partagé à destination des séniors sur lequel nous aurons



l'occasion de revenir prochainement. ■

Livraison portage de repas :
04 90 03 80 50
accueil@admr84.org
www.admr84.fr/services-aux-seniors

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Diego TARRAGONI ALUNNI	né le 31.12.2021
Luisa GAUDIN	née le 28.12.2021
Alysson CHARPENEL	née le 07.02.2022
Maylon FONTAINE	né le 09.04.2022
Tristan CARPENTIER	né le 11.04.2022
Elliot DEUZE	né le 10.05.2022
Léandre GARZON REYNARD	née le 15.05.2022

FÉLICITATIONS

Angélique BELLON et Michel GALLO	le 09.04.2022
Fleur NA CHAMPASSAK et Thierry COMBE	le 16.04.2022
Lucie DUMOND et Axel REQUIN	le 21.05.2022
Maiwenn BART et Alexandre EYDOUX	le 21.05.2022
Aurélien SCHIFANO et Florent MORENO	le 04.06.2022
Jocelyne BAILLY et Juan LOPEZ	le 04.06.2022

CONDOLÉANCES

Eveline VIVIENNE veuve BOURGEON (86 ans)	le 04.01.2022
Germaine CONSTANT veuve PASCAL (92 ans)	le 11.01.2022
Jean-Pierre VIALIS (77 ans)	le 17.01.2022

Josephine REGAZZONI veuve IGULEN (92 ans)	le 22.01.2022
Violette BIDENT veuve SCHNEIDER (101 ans)	le 23.01.2022
Marie FABRE veuve PLEINDOUX (89 ans)	le 26.01.2022
Chantal LEONI divorcée CESSELIN (91 ans)	le 02.02.2022
Arsénio RODRIGUES HORTA (68 ans)	le 04.02.2022
Saïd EL IDRISSE (29 ans)	le 13.02.2022
Christiane LALANNE divorcée EISELE (74 ans)	le 13.02.2022
Philippe HUMBERT (65 ans)	le 13.02.2022
Jean-Paul VALENZUELA (65 ans)	le 14.02.2022
Paul BARJOL (95 ans)	le 21.02.2022
Jean KERGOAT (83 ans)	le 23.02.2022
Marie THEROND veuve CLOP (98 ans)	le 27.02.2022
Yolande THERSEN veuve PERREAU (93 ans)	le 09.03.2022
Bernard LECLERCQ (87 ans)	le 16.03.2022
Joséphine TINELLI veuve SERVAIS (80 ans)	le 16.03.2022
Robert BESSONE (67 ans)	le 20.03.2022
Jeannine GERBAUD veuve HAUD (96 ans)	le 27.03.2022
Gérard CHAPOT (73 ans)	le 29.03.2022
Monique FLECHAIRE veuve RASPAIL (80 ans)	le 11.04.2022
Stéphane TROISSIN (53 ans)	le 19.04.2022
Robert MILHET (86 ans)	le 28.04.2022
Renée GERBAUD veuve MIJO (89 ans)	le 11.05.2022
Francis JULLIAN (84 ans)	le 23.05.2022
Andrée ROUILLET veuve SCANO (93 ans)	le 31.05.2022

■ Bédoin en Transition

En 2015, le Moustier a été acquis par la Commune, avec l'aide de la Région, afin d'accueillir la Maison du Parc. Le village a financé des travaux de voirie et, en 2020, un bail de 30 ans a été signé avec le Comité syndical du Parc. Nous étions alors plusieurs à dénoncer le faible loyer demandé (8000/an pour un bien de 7765 m²). Aujourd'hui, ce même Comité renonce au projet et demande la résiliation du bail. En cause : une sous-estimation des travaux à entreprendre pour transformer le bâtiment et l'impossibilité d'envisager des extensions. On peut critiquer leur manque

d'anticipation, mais mis au pied du mur, il faut réfléchir à des nouvelles affectations pour le Moustier.

La Maison du Parc pourrait être un lieu d'accueil avec des salles d'expositions pour les visiteurs accédant au Ventoux par Bédoin ; on pourrait conjuguer cette fonction avec une ou plusieurs autres occupations, par exemple :

- un espace d'accueil pour le centre de loisirs, qui l'a déjà utilisé pendant deux ans ;
- une résidence d'artistes, la chapelle accueillant déjà des activités culturelles ;
- une Maison des associations, ces

dernières manquant cruellement de locaux ;

- un espace de « coworking » pouvant héberger des travailleurs indépendants ou en télétravail ;

- un foyer familial ou un habitat partagé pour seniors, en alternative aux EHPAD ;

Une réflexion doit s'engager à ce sujet, avec une participation citoyenne et nous sommes prêts à y participer.

contact@bedoin-transition.fr

■ Bédoin Ventoux avec vous

Budget 2022 :

aucune projection vers l'avenir.

Ce dernier Conseil avait pourtant bien débuté avec la remise d'une synthèse rendant accessible la compréhension des budgets.

Domage d'avoir oublié d'y mentionner un emprunt de plus de 200 000 € dans l'endettement de la commune, domaine où « l'approximation » n'a bien sûr pas sa place !

Rendre publics des chiffres erronés n'est pas acceptable. Vous entendez depuis 2 ans que la mandature précédente a laissé une commune exsangue et que la

nouvelle a dû recourir à un emprunt de 600 000 € pour sauver Bédoin !

Par honnêteté intellectuelle, M. Constant devrait aussi vous informer que sur 2021 et 2022 la commune aura récupéré 800.000€ de remboursement de Tva sur les investissements réalisés... par son prédécesseur, ce qui va bien l'aider dans la gestion des budgets !

Bien gérer, c'est aussi aller chercher, par les investissements, de nouvelles ressources financières pérennes.

Mais les choix du Maire sont différents :

ce budget prévoit des « dépenses » et non des investissements productifs, et plus rien n'est prévu pour attirer Entreprises et Start'up.

Que dire de la transition énergétique et écologique à Bédoin ? Rien, cette évolution sociétale, n'est pas un choix prioritaire de la majorité en place.

Face à cette vision et gestion à très court terme de notre village, tous les élus d'opposition se sont abstenus d'approuver ce budget.

bedoinventouxexpression.fr

■ Bédoin Ventoux l'Avenir Ensemble

Le programme des festivités, des animations et des événements sportifs a été officiellement annoncé lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en mai dernier. La diversité des propositions qui vous sont faites a été élaborée avec les acteurs locaux et notre tissu associatif pour la deuxième année consécutive

La préservation des Demoiselles Coiffées est actée avec l'accord historique trouvé. Les dossiers de la station de traitement des effluents phytosanitaires et de la réfection des vestiaires du stade sont lancés.

Enfin la mise en place d'éclairage à LED au lieu de l'éclairage actuel très énergivore a débuté. Le budget 2022 a une forte résonance sur l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique ; les orientations prises à cet égard sont sans précédent et témoignent d'une prise en compte réelle des enjeux futurs.

La réhabilitation du chalet Manin avance. Le lotissement communal pour les primo-accédants est entré dans sa phase opérationnelle avec l'attribution des lots. Les études pour l'aire d'accueil route de Carpentras sont en cours et le

permis de construire de la station-service a été déposé.

Le volet social et solidaire se renforce avec la mise en place dès septembre d'une tarification sociale pour nos écoliers. L'ensemble des actions intergénérationnelles par le CCAS et la mise à disposition de l'ancien EHPAD au profit des réfugiés ukrainiens témoignent de nos engagements.

Notre cap démocratique est maintenu, le succès de notre première réunion publique conforte notre choix de vous donner enfin la parole.



■ RECETTE DE FRÉDÉRIC ET ANGÉLIQUE, HÔTEL-RESTAURANT L'ESCAPADE

Mousse de cabillaud farcie au saumon

1 – Réalisation de la farce fine

Hacher 200 g de cabillaud et le passer au tamis.

Ajouter un blanc d'œuf et 10 cl de crème fraîche liquide, saler et poivrer.

Faire blanchir une tagliatelle de courgette et découper un petit morceau de saumon frais.

2 – Montage

Dans un cercle ou un ramequin beurré disposer la tagliatelle de courgette sur le bord. Mettre un peu de farce fine sur le fond du cercle.

Disposer au centre le morceau de saumon. Recouvrir le tout avec le restant de la farce fine de cabillaud.

3 – Cuisson

Mettre à four chaud au bain marie à 180° pendant 10 minutes.

4 – Dressage

Accompagner d'une petite sauce citronnée et servir avec des petits légumes et un risotto d'épeautre de Sault.



FÊTE DE LA FORÊT : 4 SEPTEMBRE 2022

© École maternelle Bédoin



CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

25-26 juin	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
2-3 juillet	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
9-10 juillet	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
11-12-13-14-15 juillet	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
07-08 mai	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
16-17 juillet	Dr Clément CEZANNE	04.90.69.71.53
23-24 juillet	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
30-31 juillet	Dr Sandrine EMPHOUX	04.90.65.92.12
6-7 août	Dr Jean-Louis GUBERT	04.90.65.92.12
13-14 août	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
15-16-17-18-19 août	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
20-21 août	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
27-28 août	Dr Dominique LUNADIER	04.90.61.80.27
3-4 septembre	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
10-11 septembre	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
17-18 septembre	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
24-25 septembre	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17

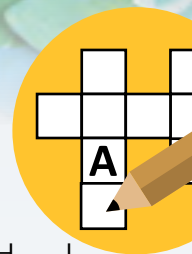
DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

URGENCE DENTAIRE : 04 90 31 43 43 • PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU 15 - POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro 112

LES MOTS CROISÉS D'ANNE

« Bienvenue Joli Mai ! »



	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2					■				
3				■					
4						■			
5								■	
6		■							
7							■		
8			■						
9					■				

Horizontalement :

- Des filles sur le podium.
- Ancienne mesure agraire.
Ancêtre de Jules César.
- Fut chassé de chez lui.
Lacrymogènes.
- Projetée la balle.
Parcourt ou dévore.
- Proposée.
- Piéger dans la gadoue.
- C'est le moment de ...
- Article d'ailleurs.
Alimente le bétisier.
- Parure de rami.
Émanations végétales ou animales.

Verticalement :

- Olé-olé.
- Il ne chôme pas.
Ondulation d'un public.
- Travailler à l'œil.
- Venu parmi nous. Essayai.
- Célèbre enchanteur.
- Dément. Bagnoles.
- Parent la mariée.
- Ministre de bon sens.
Peut s'accrocher au porc.
- Dans la bourse d'Agrippine.

Voir solutions page 39

Nous remercions chaleureusement Anne PELTRET pour sa longue collaboration au Passadou.